

**LE PEUPLE
BRETON**

**MENACES
SUR L'HÔPITAL
EN BRETAGNE**

**L'UDB
et mai 68**

B 92009 - 532 - F: 3,50 €



3 789200 903508 05320

POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON

N° 532 / 3,50 €

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

MAI/MAE 2008

Publique, laïque et bretonne

LES FONDEMENTS de l'école publique ont souvent été remis en cause, et sans doute plus encore ces derniers mois. Le dernier avatar en date est le projet de nouveaux programmes, recentré sur des supposés fondamentaux, associé à une nouvelle organisation de la semaine scolaire et à la création de stages de rattrapage pendant les vacances, tout cela sous couvert de meilleure prise en charge de la difficulté scolaire. Travailler plus pour réussir mieux ! Une déclinaison du « travailler plus pour gagner plus » tout aussi racoleuse et tout autant inexacte. Comment peut-on faire croire qu'en stigmatisant ainsi quelques élèves on va résoudre leurs difficultés ? Il serait trop long de détailler ici les inepties contenues dans ces projets. Une chose est sûre : en réduisant les moyens alloués à l'école, en externalisant la difficulté scolaire, en faisant porter à l'école le poids de l'échec sans considération des difficultés sociales ou familiales, on éloigne le plus grand nombre de la réussite. L'école n'assure plus que le minimum. L'ambition d'éducation se résume à des apprentissages mécaniques de notions toujours plus nombreuses. *Exit* la dimension culturelle. Les intentions économiques libérales et le pilotage réactionnaire prennent le pas sur les recherches pédagogiques. On est loin de l'idée de l'école libératrice et émancipatrice, vecteur d'éducation pour tous, garantissant la liberté de pensée de chacun.

Les politiques ont toujours su le parti qu'ils pouvaient tirer d'une institution dont les injonctions s'étendent sur tout le territoire. Dès le début du XX^e siècle, les confusions sont entretenues entre équité et uniformité, laïcité et pensée unique, école publique et dogme étatique. L'institution se fait constitutive d'une Nation aux ambitions normalisatrices et colonialisatrices.

Les langues minorisées peinent à trouver leur place dans une école qui a des difficultés à accepter les différences en son sein. Le nombre des locuteurs diminue tout au long du XX^e siècle jusqu'à placer la langue bretonne dans la catégorie des langues en danger. Le refus de prise en compte réelle du breton amène la création des écoles Diwan (1977), puis des classes bilingues à l'intérieur même de l'Éducation nationale (1982), faisant naître un débat fratricide.

Doit-on offrir à chaque enfant la possibilité d'être initié à la langue bretonne ou doit-on privilégier un apprentissage en profondeur permettant une réelle appropriation de la langue ? Doit-on, au nom de l'égalitarisme, offrir à tous les enfants le même enseignement, quitte à ne faire que saupoudrer, ou doit-on privilégier un enseignement de qualité pour quelques-uns ? Doit-on considérer l'idéologie nationaliste qui sous-tend l'une ou l'autre proposition ?



Armelle Ar C'hozh

Vice-présidente de l'UGB
(Union des enseignants de breton)

Des positions exacerbées ne peuvent conduire qu'à l'affrontement : chacun doit se démarquer de l'autre pour affirmer la suprématie de son dogme. L'école ne peut être le terrain d'enjeux de cette nature.

Une autre voie consiste à prendre appui sur les recherches en matière de pédagogie et d'apprentissage des langues. Les avis sont unanimes : l'enseignement immersif utilisant la langue comme vecteur de communication et

support des apprentissages est la meilleure voie d'acquisition des langues. C'est par souci d'efficacité que les enseignants adoptent ces méthodes. Des ponts s'installent entre les différentes filières. De nouvelles circulaires sont publiées en 2001. La langue bretonne va pouvoir enfin bénéficier de moyens à hauteur des enjeux.

Le débat s'installe dans les instances des écoles publiques : est-il supportable qu'un enseignement différent soit dispensé à des enfants ? Les vieux démons centralisateurs coupent court aux velléités bretonnes : l'enseignement immersif ne peut avoir sa place dans un enseignement piloté par l'État. Logique. Implacable. Pédagogiquement imbécile.

La loi de 2005 mettant en place le socle commun de connaissances et de compétences enfonce le clou en occultant les langues régionales. L'Éducation n'est plus basée sur des objectifs à construire mais sur des paliers à valider. Même l'enseignement dit « à parité horaire » est menacé : le niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues qui est assigné aux classes bilingues est l'alibi gouvernemental correspondant à des soins palliatifs pour langues en danger que l'État se refuse à reconnaître.

Il reste à construire une école indépendante de tout pouvoir religieux, politique ou marchand ; une école réconciliée avec l'histoire des peuples, de leurs langues, débarrassée de toute idéologie, jouant son rôle de régulateur d'inégalités sociales, acceptant de construire ses programmes sur les avancées de la recherche.

N'avons-nous pas à défendre une originalité bretonne en matière d'éducation ? Les résultats de l'académie de Rennes et de la Loire-Atlantique en témoignent déjà. Les collectivités ont montré leur attachement à la scolarisation des enfants de deux ans, apanage de notre région. L'usage social de notre langue doit être pérennisé. Plutôt que de se plier aux exigences réductrices de l'État, ne pourrait-on pas s'appuyer sur la Région qui affiche ses ambitions en matière de culture ?

Réconcilier école publique et langue bretonne dans un nouvel espace régional de négociations est un des enjeux de ce XXI^e siècle.

Sommaire

Souscription permanente

Comme chaque mois, nous vous remercions de votre générosité. Grâce à elle, le PB possède une ressource supplémentaire qui est loin d'être négligeable, puisque vos dons annuels représentent environ le coût d'un numéro.

Jean Menguy, Saint-Brieuc, 5 € ; Yves-Marie Daniel, Telgruc, 15 € ; Jean-Joseph Guillou, Pluguffan, 15 € ; Olivier Legourd, Vitré, 10 € ; Jean-Claude Cloarec, La Baule, 20 € ; Michel Aubrée, Brest, 20 € ; Pierre Bernard, Ploemeur, 15 € ; Yann Talbot, Lannion, 5 € ; Bernard Cloarec, Grandchamps-des-Fontaines, 10 € ; Philippe Huitorel, Gourin, 5 € ; Armand Joncquemat, Saint-Malo, 15 € ; Viviane Boulch, Pencran, 10 € ; Paolig Combot, Saint-Divy, 5 € ; Roger Lostanlen, Carhaix, 10 € ; Patrick L'Hereec, Plounérin, 20 € ; Jacques Gicquel, Lannion, 15 € ; Jean-Pierre Conan, Genval (Belgique), 5 € ; Philippe Metchnikoff, Mennecey, 15 € ; Alain Lanoe, Le Vieux-Marché, 15 € ; Alain Monnier, Combour, 5 € ; Georges Fichou, Saint-Étienne-du-Rouvray, 5 € ; Joël Herrou, Plouneour-Menez, 5 € ; Nelly Riou, Pontchâteau, 45 € ; Michel Trigory, Paris, 15 €.

Total du mois : 305,00 €.
Total de l'année : 1 724,50 €.

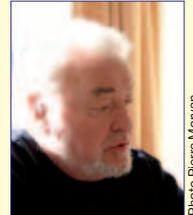


J'AI SOUVENT INSISTÉ, depuis qu'il y a une dizaine d'années j'ai repris la responsabilité de la rédaction de ce mensuel, sur son caractère militant et non professionnel.

La plus récente actualité a failli nous le rappeler avec sévérité. En effet, deux très graves pannes informatiques ont privé le rédacteur en chef du PB, non seulement d'ordinateur dans les derniers jours du bouclage du mensuel, mais aussi de toute archive, de toute photo, de tout texte en cours de mise au point. Des années, des mois, des jours de travail à la corbeille ! Si nous étions des professionnels, nous aurions, bien sûr, eu une sauvegarde qui aurait sensiblement limité les dégâts. Hélas, les militants que nous sommes n'en avaient pas (encore)... Et pourtant le PB est là, exact à son rendez-vous du 2 mai 2008.

Cela parce que des auteurs n'ont pas hésité à réécrire parfois leurs « papiers », parce que, aussi, votre serviteur n'a pas mesuré son travail pour approuver notre imprimeur à temps. Mais surtout, surtout, parce que notre collaborateur chargé des corrections s'est substitué totalement, trois jours durant, toutes affaires cessantes, à son rédacteur en chef techniquement défaillant. S'il avait corrigé, comme à l'accoutumée, ce texte d'ouverture du PB, il aurait sûrement enlevé ce passage. Mais je ne lui ai pas soumis, car je tenais absolument à ce que sa modestie n'empêche pas nos lecteurs de savoir qu'il doivent largement ce numéro au dévouement (militant, eh oui !) de mon camarade Jean-Claude Le Gouaille. Qu'il en soit ici publiquement remercié.

Par ailleurs, notre directeur de la publication, notre ami Robert Pédron, vient d'avoir le chagrin de perdre son père. Qu'il soit ici assuré du soutien fraternel de l'équipe de la rédaction.



Ronan Leprohon

Photo Pierre Morvan

- 4. Courrier des lecteurs
- 6. Iffig
- 12. Nono
- 13. De Brest à Nantes
- 16. Leurre de vérité

17. Ospital Karaez



- 18. Magañ an dud
- 19. Tro Menez Are
- 20. Levrioù brezhonek

- 21. Histoire
- 24. Sport
- 25. Internet
- 32. Mots croisés
- 33. PB Services
- 34. La page du PB
Le jeu du mois

Éditorial



5. Mona Bras

« Hôpital menacé =
accentuation
des inégalités »

Élections

6. L'UDB en mai 68



Santé

7. Menace sur les hôpitaux bretons

8-9. L'hôpital public garant de l'égalité

10-11. La menace nucléaire au Moyen-Orient

14-15. Territoire, territoires (deuxième partie)

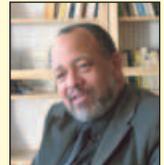
International

22-23. Féroé : sur le chemin de l'indépendance



Un jour avec...

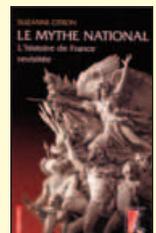
26-27. Octave Cestor



Pages culturelles

28. Les livres

29. Livre du mois



30. Musiques de Celtie

31. Selaouit

32. DVD

Crédits-photo de couverture : © Patrick Tohier / Andia
 Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois.

Solidarité entre hydrocéphales et consanguins

« Exprimons avant tout notre solidarité aux gens du Nord qui ont eu à subir des assauts humoristico-racistes les humiliant en ces termes : “pédophiles, chômeurs, consanguins. Bienvenue chez les Ch’tis”. Je m’associe pleinement à leur réaction indignée, comme je le ferai dans tous les cas de dénigrement fondé sur l’appartenance à un corps social, collectif ou racial.

On me dira que les membres des clubs de supporters sont des bouffons qui sont là pour se marrer et aller jusqu’au bout de l’insulte, dont l’exagération ne relève que du folklore footballistique. On me fera remarquer qu’ils ont les mêmes droits que ces autres bouffons que sont les humoristes pouvant faire rire de tout, surtout des faibles et des dominés. On me rappellera qu’un certain Berroyer il n’y a pas si longtemps stigmatisa sous les encouragements la dégénérescence mentale des Bretons, atteints, selon lui, d’hydrocéphalie, en ces termes : “leurs enfants sont hydrocéphales, les garçons sont aussi méchants que les filles sont sales”.

J’ai donc du mal à comprendre, bien que je m’en réjouisse, qu’une certaine presse parisienne, *Le Nouvel Observateur* en tête, n’ait pas traité ceux qui ont protesté, contre l’offense faite aux Ch’tis, d’abrutis régionalistes décidément incapables d’apprécier l’humour parisien¹. Plus étrange, mais toujours réjouissant, le milieu bien-pensant et intellectuellement supérieur qui se meut dans ces rédactions prestigieuses n’a pas trouvé cette fois opportun de rappeler en ricanant au maire de Lens, qui a porté plainte pour injure raciste, que cette qualification juridique ne saurait exister, tout simplement parce que le peuple ch’ti n’existe pas...

Mon étonnement, comme mon contentement, sont grands, car l’attitude méprisante et négationniste que je viens d’évoquer fut exactement celle qu’adoptèrent des grands médias parisiens quand s’élevèrent quelques timides et maladroites protestations contre les propos rigolards anti-bretons de Monsieur Berroyer. »

Yann Le Meur,
Rennes (35)

1. Delfeil De Ton, par exemple, avait trouvé bon de nous dire dans *Le Nouvel Observateur* que ces Bretons-là, qui protestaient contre le caractère raciste de ces propos, étaient « bêtes », mais qu’heureusement existaient selon lui des Bretons corrects qui participaient sans sourciller au spectacle. Ce qui dans cette affaire me choqua, ce n’était pas en eux-mêmes les propos stupides d’un saltimbanque médiocre, mais bien la violence verbale avec laquelle fut réprimée, avec succès, la résistance à l’humiliation qu’on parvint à disqualifier en la faisant passer pour du régionalisme étriqué, pire, du communautarisme



Quelques réflexions à propos du Tibet

Je commence à être passablement irrité par les à-peu-près des discours sur le Tibet, pays que je crois connaître pas trop mal. Certes, la Chine est une joyeuse et triste dictature. Mais je remarque qu’elle fait plus pour ses minorités que la France francilienne : reconnaissance politique, institut de la langue tibétaine, ministère des minorités...

Ceux qui parlent de génocide culturel au Tibet, alors qu’ils ne sont pas capables de changer l’article 2 de la Constitution française, me hérissent le poil... D’autres arguments qui me font tristement rire : les Chinois voyagent en masse au Tibet, c’est vrai, mais, pour tous les commerces, les enseignes doivent être bilingues (est-ce le cas en basse Bretagne ?). Les Chinois s’installent en masse au Tibet, c’est vrai, mais lorsque ce sont les Corses qui tiennent le même langage, et estiment qu’il y a trop de continentaux sur leur île, ce ne sont que d’affreux nationalistes.

De plus, l’aspect religieux de la défense du peuple tibétain me gêne : tourner un moulin à prière est sans doute pittoresque, faire des pèlerinages en embrassant la terre tous les cinq pas aussi. Mais la théocratie tibétaine a tout de même donné les résultats suivants : 85 % de la population tibétaine est encore analphabète et la mortalité moyenne est de 45 ans, selon l’OMS. Ayant approché les monastères d’assez près, je peux dire que de nombreux moines sont pédophiles : selon eux, en effet, il n’y a pas rupture de chasteté pour des relations dans un même sexe...

Pour ma part, le Parti démocrate tibétain, bien qu’ultra minoritaire, me semble beaucoup plus intéressant que les moines.

Michel Demion,

Bono (56)



Des OGM de gauche ?

« Ami fidèle d’Iffig, j’ai suivi ses conseils en regardant “Le monde selon Monsanto” sur *Arte* le 11 mars dernier. Il est clair qu’à la suite de cette émission Monsanto ressemble plus à un mafieux qu’à un bienfaiteur de l’humanité, mais je ne comprends toujours pas pourquoi Lionel Jospin, alors Premier ministre socialiste, ainsi que Dominique Voynet, alors ministre de l’Aménagement du territoire et de l’environnement, ont signé le 27 novembre 1997 l’autorisation des importations d’OGM. Ont-ils été corrompus par Monsanto, ou était-ce de l’ignorance ? Pour moi, il est évident qu’en acceptant les importations d’OGM (soja et maïs) on valorise ces OGM et on devient complice de Monsanto and Co... »

Dominique Lehaut,

Lannion (22)



Césaire : l'UDB s'adresse au Parti progressiste martiniquais

Chers Amis

C'est avec grande tristesse que nous avons appris la mort d'Aimé Césaire. Même si la distance nous sépare, nous prenons part à votre douleur et nous sommes à vos côtés par la pensée.



Aimé Césaire.

Nous tenons à rendre hommage à celui qui a su rendre à l'Homme Nègre sa dignité, à celui qui a combattu l'oppression coloniale et le racisme, à celui qui a tout fait pour apporter aux habitants de Fort-de-France et de la Martinique bien-être et culture, à celui qui a toujours défendu la démocratie et qui s'est battu pour l'autonomie de son peuple, à celui qui a fécondé la langue française de son inspiration.

Mais à l'heure où les émeutes de la faim se multiplient, où la misère s'étend, où le mépris sévit à l'égard des pauvres et des étrangers, où le bien public est vendu aux marchands, où trop de peuples restent opprimés et voient leur culture méprisée, le meilleur hommage à rendre à Aimé Césaire est de continuer son combat pour la dignité et la liberté.

Pour l'heure, le temps est au recueillement et, en ce moment de deuil, nous adressons à la famille d'Aimé Césaire, à ses amis, aux membres du Parti progressiste martiniquais et au peuple de la Martinique, nos plus vives condoléances et toute notre sympathie.

**Union
démocratique bretonne**



Le Peuple breton / Pierre Morvan

Hôpital public menacé

La logique centraliste inégalitaire est à l'œuvre. La cohésion bretonne et son maillage territorial sont menacés.

Depuis quelques semaines, la santé publique fait grand débat. Sarkozy annonce une réforme de l'hôpital dans un contexte de rigueur budgétaire. Alors qu'il manque 800 millions pour les hôpitaux publics en France, ses promesses de garantir à tous un égal accès à la santé ne tiennent pas.

D'abord cet égal accès n'existe déjà pas : les riches se soignent plus et mieux que les moins favorisés — ne parlons pas des plus démunis — et certains territoires sont moins équipés que d'autres, voire manquent cruellement de médecins ou de spécialistes. En Bretagne (B4), qui n'est pas la région la plus déficitaire, il manquerait 860 médecins, sachant que leur mauvaise répartition géographique accentue les inégalités d'accès aux soins.

De plus, les dés sont pipés. Oser dire que Paris n'imposera pas ses choix en matière de carte hospitalière, c'est prendre à nouveau « les Bretons pour des cons ». Le rapport de l'ARH (Agence régionale de l'hospitalisation) de février 2008 pour la Bretagne administrative montre clairement qu'une dizaine de sites sont menacés. La nomination du nouveau directeur de l'ARH Bretagne, Antoine Perrin, coauteur d'un rapport qui préconisait la fermeture de 130 établissements hospitaliers en France, ajoute à l'inquiétude.

En clair, trois hôpitaux de proximité : Carhaix, Redon, Vitré, seules structures de premier recours sur leur territoire, sont jugés en grande difficulté. Plusieurs autres hôpitaux ou pôles santé sont également sur la sellette : Landerneau, Morlaix,

Dinan, Pontivy-Loudéac, Guingamp, Paimpol, Douarnenez, Lannion.

On commence par fermer la maternité (sécurité oblige), ensuite on supprime les postes d'anesthésistes et donc la chirurgie... et l'hôpital public de proximité devient une unité de gériatrie pour l'accompagnement des personnes âgées.

Le rapport ARH, digne des RG (renseignements généraux), est révélateur de la stratégie. En plus des éléments médicaux, il analyse le contexte de chaque hôpital. Le plus surprenant est le large développement autour de la capacité de mobilisation politique, syndicale. Ainsi peut-on lire concernant Paimpol : « Le contexte dans lequel s'est effectuée la fermeture de la maternité a été très dur (...) tous les modes d'actions ont été utilisés (...) les opposants disposent de l'expérience passée afin d'assurer une mobilisation maximale (...) »

Alors que la réflexion devrait porter sur la façon de passer de la logique actuelle de soins à une logique de santé, car la France est très en retard pour ce qui touche à la prévention, Sarkozy organise le démantèlement de l'hôpital public au profit des cliniques privées et des fonds de pension.

Les grandes manœuvres ont démarré : aux dernières nouvelles, le leader français de l'hospitalisation privée, Vitalia, dont l'actionnaire unique est le fonds de pension américain Blackstone, serait en vente, alors qu'il a acheté 46 cliniques en deux ans (2 en Bretagne) et que 25 autres achats sont en cours, dont 4 en Bretagne.

La mobilisation générale doit répondre à cette attaque sans précédent !

Mona Bras,
porte-parole de l'UDB



Iffig

– a appris que, conformément à la tradition, la municipalité de Plouézec (22) offrira un pot à l'issue des cérémonies du 8 Mai, mais que, cette fois-ci, les jus de fruit viendront du commerce équitable ;

– se réjouit de ce choix et espère que le vin qui servira aux traditionnels kirs sera un muscadet breton et non un vin blanc « pays-de-loirien ».

O

– a vu qu'à l'occasion de la mise en place du conseil régional des jeunes de la « Pédélie », à Nantes, des jeunes Bretons qui n'avaient pas été retenus, malgré leur candidature, pour siéger dans ce conseil ont pacifiquement manifesté le 5 avril devant le siège de ladite Pédélie. Ils ont même descendu deux pavillons « pays-de-loiriens » pour les remplacer par des Gwenn ha du. Pas de quoi fouetter un chat...

– constate cependant que le proconsul Auxiette, président de la Pédélie, a littéralement pétié un plomb à la suite de cette pacifique manifestation. Dans un communiqué, il s'est élevé de manière virulente « contre les agissements violents d'un groupe d'activistes se réclamant de la cause bretonne (...) qui, des armes blanches à la main, prétendent donner des leçons de démocratie et s'en prennent aux bâtiments publics ».

– tient à faire savoir que les « armes blanches » en question étaient... un canif qui servit à ouvrir le boîtier du mât et que les dégradations de bâtiments publics furent... quelques autocollants apposés sur la façade de l'immeuble...

– estime qu'il est temps qu'Auxiette se repose !

O

– a découvert, en page 2 du dernier numéro du magazine du parc naturel de Brière, une photo du panneau d'entrée de la commune de Pontchâteau (44) avec un autocollant Bretagne fort visible ;

– est heureux de cette marque d'origine et espère qu'Auxiette ne va pas porter plainte pour dégradation de monuments !

L'UDB en mai 68

Mai 68, pour beaucoup d'observateurs, a été une affaire parisienne. C'est oublier, un peu vite, que la lutte unitaire avait commencé en Bretagne. Et, en Bretagne, l'Union démocratique bretonne a tenu toute sa place, comme dans la capitale d'ailleurs, où les sections parisiennes de l'UDB participèrent à l'occupation de la Sorbonne et y firent flotter le Gwenn ha du. Pour évoquer ce Mai 68, rien ne vaut la relecture du *Peuple breton*, qui, contrairement à ce qui a été parfois écrit, n'a pas cessé sa parution à ce moment là. Au contraire, sur un papier d'une qualité médiocre due aux difficultés d'approvisionnement, le PB n° 55 passa de 6 à 8 pages et son tirage de 2 500 à 4 000 exemplaires. Feuilletons-le.

C'est en Bretagne que le 8 mai – pour la première manifestation du mois – 120 000 travailleurs, à l'appel de toutes les organisations syndicales (sauf FO) contestaient les résultats de dix années de gaullisme chez nous. Les formes de cette action sont aussi à noter, de l'appel des prêtres du Finistère ou de l'évêque de Nantes, en faveur du mouvement, à la fermeture des magasins de Quimper ou de Carhaix, par solidarité. C'est encore en Bretagne, à Nantes, que la première occupation d'usine a été réalisée par des grévistes, étincelle qui devait lancer l'immense mouvement que l'on sait. Enfin, c'est toujours en Bretagne qu'a eu lieu, derrière le drapeau rouge, la seule manifestation d'union ouvrière et paysanne contre le capitalisme.



Michel Guillerm tenant la permanence de la faculté des lettres à Rennes.

Morvan Lebesque, qui tenait une chronique dans *Le Peuple breton*, écrit dans « La leçon de mai » : « Mai 68 a justifié les analyses de l'UDB. » Quelle fut l'action du parti breton dans ces circonstances ? Dès le début du mois, l'UDB participe à la revendication de liberté de réunion dans les cités universitaires : dans les deux de Rennes, des réunions publiques sont tenues par Jakez Cosquer et Herri Gourmelen. Ensuite, de nombreuses prises de position ont lieu en faveur du mouvement de revendication sociale du 8 mai, même si l'UDB regrette que « le cadre géographique de la lutte dilue le problème breton dans un Ouest vague ». À partir du 13 mai, les militants de l'UDB prennent régulièrement la parole dans les meetings, aux côtés des autres organisations de gauche, à Brest, à Concarneau, à Rennes, entre autres, et participent à toutes les manifestations. Pendant tout le mois, les ventes à la criée du *Peuple breton*, une des activités de base des sections du parti, se multiplient et la notoriété du titre en grandit d'autant.

Le 23 mai à Rennes, l'UDB ouvre une permanence dans la faculté des lettres occupée. Elle est tenue jusqu'au bout du mouvement. Le 24, l'UDB organise une grande réunion publique dans le cadre de l'Université populaire : devant plus de 150 personnes, Ronan Leprohon développe le thème « Bretagne colonie ». Cette réunion est suivie le 30 par une autre, menée par Corentin Canevet, sur les problèmes de l'agriculture bretonne ; puis le 5 juin, par un débat animé par Loig Kervoas, devant un amphithéâtre comble, sur la situation de la langue bretonne. Le 4 juin, un meeting réunit à Brest l'UDB, le JEB (Jeunesse étudiante bretonne) Ar Falz et le club Bretagne et démocratie et connaît un réel succès. Le 7 juin, à Rennes cette fois, c'est à la faculté des sciences, devant près de 100 personnes, qu'Herri Gourmelen présente « Le colonialisme en Bretagne et les solutions à y apporter ». Thème que développent de leur côté, le 14 juin à Brest, Paol Keineg et Ronan Leprohon devant plus de 150 assistants. Le 26 mai, le comité directeur du parti décide d'appeler à voter Non au référendum annoncé par de Gaulle. Et en juin, l'UDB rédige un Programme minimum démocratique régional, qu'elle soumet à tous les candidats bretons aux élections législatives du 23. Mais ceci est une autre histoire...

R.L.

Allogreffes et neurochirurgie pédiatrique au CHU de Brest : la solidarité de la Bretagne tout entière doit être mobilisée

Le 1^{er} avril, Antoine Perrin, directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH), annonçait le transfert à Rennes des activités d'allogreffes et de neurochirurgie pédiatrique assurées par le centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest. Deux semaines plus tard, la ministre de la Santé Roselyne Bachelot confirmait la sentence devant l'Assemblée nationale par la voix du secrétaire d'État... aux sports ! Si cette décision est motivée par des considérations de rentabilité financière qui blessent le serment d'Hippocrate, elle ne répond certainement pas à des préoccupations de bonne gestion du budget de la santé, puisque le CHU de Brest dispose, non seulement des personnels parmi les plus compétents de France, mais aussi de 14 chambres stériles récentes, alors que des investissements coûteux sont à prévoir au CHU de Rennes.

La décision du directeur de l'ARH est scandaleuse du point de vue de l'intérêt des malades et de leurs familles. Elle l'est aussi du point de vue démocratique, parce qu'elle fait fi du vote favorable au maintien des services d'allogreffes et de neurochirurgie pédiatrique à Brest prise par le Comité régional de l'organisation sanitaire (CROS) le 13 novembre 2007.

Il faut souligner que, dans ce douloureux dossier comme dans d'autres, Brest et la Bretagne occidentale pâtissent à la fois du découpage régional qui maintient la Loire-Atlantique en dehors du ressort de la Bretagne administrative, et du déficit de pouvoir régional. En effet, si la Bretagne retrouvait son cinquième département et si la Région, qui a le souci d'un aménagement équilibré du territoire, avait un pouvoir d'intervention dans l'organisation de la carte sanitaire, il est bien évident que nous ne nous retrouverions pas dans la situation absurde voulue par le gouvernement et l'ARH, à savoir deux services d'allogreffes et de neurochirurgie pédiatrique à Rennes et à Nantes, distants l'un de l'autre d'à peine 100 km, et près de 2 millions de Bretons occidentaux délaissés.

La solidarité de la Bretagne tout entière doit être requise pour permettre au CHU de Brest de continuer à pratiquer des allogreffes, dans l'intérêt des enfants concernés et de leurs familles.

Kristian Guyonvarc'h,
vice-président du conseil régional de Bretagne

Menaces sur la psychiatrie à Redon

L'hôpital de Redon est menacé de perdre très rapidement son service psychiatrique, soit près de 25 lits. La raison officielle de ce démantèlement est la difficulté du recrutement de médecins psychiatres. Le maire actuel, Vincent Bourguet (divers droite), président du conseil d'administration de l'hôpital, ne trouvait rien à redire à la proposition de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH), de répartir les lits redonnais sur Rennes et Saint-Avé, prenant ainsi le risque d'éloigner du jour au lendemain les patients de leurs familles. Grâce à l'action du comité pour la promotion de l'hôpital de Redon, les citoyens et élus du Pays ont pris conscience que le démantèlement du service psychiatrique n'était pas une fatalité, à la condition d'anticiper, et se doter d'un peu de courage politique. Vertus qui manifestement font défaut aux responsables actuels de la municipalité redonnaise...

Un sursis de 3 mois vient d'être obtenu auprès de l'ARH pour recruter des médecins. C'est court, mais le défi est à présent devenu collectif. La dynamique est donc lancée, car beaucoup ont pris désormais conscience qu'un hôpital était une affaire de citoyens et pas seulement une affaire de médecins et d'administration. Cette volonté suffira-t-elle à compenser la menace de fermeture ? Il faut savoir que la menace gouvernementale risque de s'étendre désormais au secteur de la chirurgie et de la maternité. Aussi tout le pays de Redon doit se rassembler pour sauver son hôpital.

Jean-François Lugué

R.L.

Robert Le Dallic

Robert Le Dallic nous a quittés le mois dernier à 66 ans, emporté par un cancer.

Robert n'a jamais fait beaucoup de bruit et n'aimait pas les réunions trop longues, mais c'était un battant, comme il l'a prouvé aux médecins tout au long de son combat contre la maladie.

C'est à Lanester, au milieu des années 70, que les premiers contacts furent établis avec l'UDB, grâce au PB acheté régulièrement à Yannick Quénehervé au porte-à-porte.

Celui-ci lui proposa de se joindre à notre liste d'Union démocratique bretonne aux municipales de 1977, face au refus de la gauche traditionnelle de nous faire une place dans son union. Robert, l'ouvrier cariste syndiqué du port de commerce, timide et réservé, accepta sans hésiter.

Progressiste attaché à la Bretagne et à son peuple, il adhéra dans la foulée à notre parti.

Pendant trente ans, il s'acquitta consciencieusement de toutes les tâches militantes qu'on lui confiait, en particulier dans son quartier.

Lors d'une émouvante cérémonie où l'un de ses quatre enfants ponctua son intervention en breton, un dernier hommage lui a été rendu, accompagné du Gwenn ha du et au son de *La Blanche Hermine* de Gilles Servat. Nous adressons à sa femme Irène et à sa famille toutes nos condoléances.

La section UDB de Lanester

Le 29 janvier 1991, Jean Groix, militant de l'UDB, était retrouvé sans vie dans sa cellule de la prison de Fresnes. *Le Peuple breton* du mois prochain consacra un important article à ce que l'on a appelé « l'affaire Jean Groix ».

**Manifestation
pour la défense
de l'hôpital public
en Bretagne occidentale
Brest, place de la Liberté
samedi 17 mai à 11 h**

Carhaix résiste. L'ARH de Rennes occupée

À Carhaix, la catastrophe annoncée pour l'hôpital est tombée sur la ville ! Fermeture du bloc la nuit, fermeture de la maternité, plus de chirurgie viscérale, etc. Il ne restera que des actes ambulatoires. Les patients, leurs proches, les personnels poussés sur les routes, en toute stupidité sanitaire, économique et écologique... À nouveau les plus démunis et les plus enclavés vont cumuler les difficultés et les coûts, et probablement pour beaucoup d'entre eux, ne plus consulter.

Excédés, la rage au cœur, les Carhaisiens ont occupé jeudi 24 avril les locaux de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) de Rennes à partir de 13 heures : une délégation de 18 personnes comprenant des élus et le bureau du comité de défense ; plus de 300 personnes attendaient dans la rue. Ils ont été délogés vers 22 heures par les CRS à coups de matraque, une femme a été blessée quand ils ont enfoncé la porte, elle a perdu connaissance et les pompiers ont dû intervenir...

Il faut soutenir la lutte de Carhaix, il faut protester contre ce déménagement du territoire, voulu par Sarkozy et son administration. Les organisateurs du célèbre Festival des Vieilles Charrues ont annoncé qu'ils prendront part à ce combat. Il faudra aussi dénoncer, sans relâche, les élus de la droite bretonne qui récolte là, pour notre pays, le prix désastreux de son renoncement et de son alignement derrière le jacobinisme centralisateur.

L'hôpital public seul de la proximité et de l'égalité

Un certain nombre de « propositions » sont en cours d'élaboration par le gouvernement sous couvert de la « mission Larcher » ou par l'intermédiaire des directions des agences régionales d'hospitalisation (nommées par le ministère) à travers le Plan Hôpital 2012. Mais un objectif commun demeure : la réduction des dépenses de santé remboursées.

Au plan national, il est prévu un financement de 10 milliards d'euro de projets d'investissements (240 millions d'euro pour la Bretagne). Une circulaire fixe les conditions pour sélectionner des projets qui regrouperont des plateaux techniques publics et privés en cédant leurs biens immobiliers, en tout ou partie. Mais, sous couvert d'« investissement et de modernisation des établissements hospitaliers », le Plan Hôpital 2012 a pour objectif de poursuivre la logique de restructuration déjà entreprise, par des concentrations d'activités de soins.

Une réforme sans débat

Cette réforme se met en place en douceur sans réel débat national, alors qu'elle est en train de préparer la privatisation du service public hospitalier. Dans ces conditions, que deviennent les missions de l'hôpital public ? La « mission Larcher » ne peut que reconnaître, dans son rapport particulièrement explicite du 12 décembre, que « le système de santé français est reconnu comme l'un des meilleurs au monde ». Rappelons que l'existence de ce système a été rendue possible grâce à la création de la Sécurité sociale en 1945,

alors que le pays était en ruine. C'est loin d'être le cas en 2008.

Dans le même temps, la « mission Larcher » relève des difficultés avec « une démographie médicale préoccupante (...) de certaines zones rurales et suburbaines (...) où la présence médicale est insuffisante ». Mais n'est-ce pas les gouvernements successifs qui ont décidé de diminuer le nombre de formations de médecins pour diminuer les dépenses de santé ?

Pourquoi ces difficultés ?

L'application du nouveau système de financement (tarification à l'activité : T2A) est un autre problème auquel l'hôpital public doit faire face. Ce système, importé des États-Unis, conduit les établissements à faire des choix d'activités rentables et à sélectionner les patients dont le coût de la prise en charge sera plus

faible que le prix fixe qui leur est versé. Il s'agit là d'un exercice auquel les cliniques privées sont rompues. « Dans ce contexte », note toujours la « mission Larcher », « les établissements auront tendance à réduire la qualité des prises en charge, à surfacturer les actes, interventions, consultations, etc. Ces facteurs conduisent à accroître la concurrence entre établissements publics et privés qui affecte les équilibres entre les 2 secteurs (...) les cliniques réalisant désormais près des 2/3 de l'activité chirurgicale. Ceci pose la question de l'avenir des activités chirurgicales de l'hôpital public, de plus en plus orientées vers une chirurgie d'urgence et une chirurgie de recours. »

Les concentrations de petites cliniques privées appartenant à un ou plusieurs médecins ou leur famille ont eu pour effet de renforcer la spécialisation pour leur permettre la



garant de la sécurité, des soins de toute la population

rentabilité d'interventions standardisées, de créer des groupes avec pour stratégie d'obtenir une dimension régionale, nationale, voire européenne. Il en est ainsi de la Générale de Santé : 186 établissements en Europe (177 en France), cotée en Bourse, dont 60 % du capital est détenu par un homme d'affaires italien. Les médecins qui étaient à l'initiative de la création des premiers groupes ont dû se retirer au profit d'investisseurs. Que devient l'« éthique médicale » face aux choix des financiers ? Si tant est qu'elle ait existé avant !...

Patrick Pelloux, de l'AMUF (Association des médecins urgentistes de France), a déclaré : « La logique de M^{me} Bachelot, c'est la fermeture de lits. Mais est-ce qu'elle s'inquiète du rachat des cliniques françaises par des fonds de pension américains ? Le jour où ces fonds se casseront la gueule comme les grandes banques américaines, on viendra chercher ce bon vieil hôpital public. » À condition qu'il existe toujours !



Inégalités toujours en faveur du privé

Quand l'hôpital public doit assurer la prise en charge des patients 24 heures sur 24, cela signifie qu'il doit être prêt à tout moment en mettant à leur disposition des équipes professionnelles qualifiées et en nombre. En programmant toute leur activité, les cliniques peuvent organiser à moindre coût les interventions chirurgicales et se permettre de choisir leurs « clients » en capacité de payer

les dépassements d'honoraires, pas trop âgés, sans risques de complications cardiaques, pulmonaires, etc. Dans ces conditions, les détracteurs de l'hôpital public ont beau jeu de dire qu'il coûte plus cher !

Les activités ne doivent plus exister en doublon à la fois dans le public et dans le privé – alors que les types de patients ne sont pas les mêmes. Tout ce qui ira au privé n'ira pas au public. Ainsi, l'exemple de l'urologie à Saint-Brieuc où les patients devraient avoir le choix entre le public et le privé, puisqu'il existe une convention entre ces 2 secteurs. Mais, dans la réalité, les chirurgiens font jouer les délais : prise en charge immédiate à la clinique et attente à l'hôpital public. Bel exemple de complémentarité ! Sans oublier que les patients devenus clients doivent faire face aux tarifs prohibitifs !

Réfléchir à l'affectation judicieuse de l'argent public

Cette « complémentarité » ne nécessite-t-elle pas une étude plus sérieuse sur les conséquences pour l'organisation des soins ? Prenons l'exemple de restructuration des soins proposé par l'ARH sur le secteur sanitaire n° 7 dans les Côtes-d'Armor. L'ARH elle-même indique que la concentration des cliniques privées de Saint-Brieuc sur un

site va « fragiliser Lannion », « nécessiter de réorganiser les plateaux chirurgicaux publics » à Paimpol, « menacer à moyen terme le pôle de santé de Guingamp » (qui enregistre l'apparition de graves difficultés financières à la clinique, justifiant d'un plan de retour à l'équilibre. Pourtant ce pôle public-privé de santé de Guingamp avait été présenté comme un modèle, garant de l'avenir de l'hôpital public !).

Tout cela ne mérite-il pas de réfléchir à l'affectation judicieuse de l'argent public ? *Le Monde* soulignait récemment que « le rachat des cliniques par des fonds d'investissement internationaux a pour conséquence de privilégier une offre de soins à rentabilité immédiate ». Alors, l'argent public doit-il financer les actionnaires des cliniques privées, les fonds de pension, ou bien permettre l'accès aux soins à toutes et à tous dans le cadre de l'hôpital public ?

Population, personnel hospitalier, élus, ensemble organisons des actions convergentes pour obtenir tout à la fois des solutions de financement pour augmenter les recettes de la Sécu (réforme par la prise en compte des richesses créées dans les entreprises, sans pénaliser les petites ; relever de 1 % les salaires, c'est plus d'un milliard d'euro pour la Sécu, etc.) et des réponses de santé garantissant la sécurité, la proximité et l'égalité des soins avec l'objectif immédiat de l'augmentation du nombre de formations de médecins généralistes et spécialistes dans les universités de Brest et de Rennes. Sans perdre de vue que, contrairement à des idées reçues, la santé, ce n'est pas seulement un « coût ». La santé constitue un secteur économique particulièrement juteux : la présence des trusts pharmaceutiques, la fabrication des matériels lourds, etc. le prouvent, sans oublier les grandes entreprises du bâtiment qui vont être particulièrement sollicitées dans le cadre de ce plan d'investissement !

La protection sociale n'est pas une charge pour la société, c'est un investissement dans l'humain, utile au progrès social, à l'emploi, à l'économie du pays.

Christiane Caro,

secrétaire du syndicat CGT du
centre hospitalier de Saint-Brieuc

La menace nucléaire

La campagne continue pour dénoncer la volonté iranienne de se doter de l'arme nucléaire, alors qu'Israël est pour le moment le seul pays qui dispose dans cette partie du monde de bombes atomiques et entend en garder le monopole. L'existence de l'arsenal nucléaire israélien ne fait qu'encourager la prolifération nucléaire. Une dénucléarisation de la zone est nécessaire. Analyse.

La menace iranienne ?

Depuis plus de vingt-cinq ans, Israël, soutenu par les USA, présente l'Iran comme une menace. Ces dernières années, la presse mondiale a laissé pressentir une attaque « préventive » d'Israël contre l'infrastructure iranienne de recherche et de développement nucléaire. En décembre 2007, selon *Newsweek*, le vice-président Dick Cheney aurait envisagé de demander à Israël de lancer des missiles contre le site nucléaire de Natanz. Les probables représailles de Téhéran auraient alors servi de prétexte à une frappe américaine. La France s'est ralliée à cette volonté d'en découdre avec l'Iran par les déclarations de Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères appelant à se « préparer au pire », en fait à une « guerre » contre l'Iran.

Mais la publication, en décembre dernier, de la synthèse produite par 16 agences de renseignement américaines a changé la donne : « avec un



Les rodomontades d'Ahmadinejad servent bien la politique de Bush.

haut degré de certitude », Téhéran aurait stoppé à l'automne 2003 son programme d'armes nucléaires, avec une interruption qui a duré au moins plusieurs années. Les partisans du dialogue avec l'Iran ont été confortés et le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohammed El Baradei, a estimé que le rapport « devrait aider à désamorcer la crise »

et a appelé « toutes les parties concernées à entrer dans des négociations sans délai ».

Cependant, un rapport de l'AIEA, rendu public le 22 février dernier, contient des éléments confortant les soupçons sur une ambition nucléaire militaire de l'Iran. L'option nucléaire militaire est donc présente en Iran, de la part du président Ahmadinejad, mais pas seulement lui, car les opposants au régime sont aussi favorables à la poursuite de cette option dans la mesure où l'Iran est environné de puissances nucléaires (Israël, Russie, Pakistan et Inde).

Sous la pression des USA et de l'Union européenne, des sanctions ont été adoptées contre l'Iran pour avoir développé un programme d'enrichissement de l'uranium, programme qui a été cependant mis en œuvre aussi au Brésil et en Corée du Sud. Pourtant c'est l'Iran, qui ne possède pas actuellement l'arme nucléaire, qui est présenté comme une menace.

Israël, puissance nucléaire

Aujourd'hui, Israël est le seul pays de la région à posséder l'arme nucléaire. Il dispose de 80, sinon 200, têtes nucléaires et une puissance destructrice équivalente à 4 000 bombes d'Hiroshima. Dès 1948, Israël a entrepris des recherches nucléaires. En 1956, la livraison par la France d'un réacteur nucléaire a permis à Israël d'accélérer ses recherches et de mettre au point l'arme nucléaire dans un bunker souterrain à Dimona dans le désert du Néguev, tout en jouant la comédie du nucléaire pacifique. Depuis 1966, Israël produit ses propres armes nucléaires avec l'aide de l'Afrique du Sud. En 1968, elle était en train de les installer lorsque le Traité de non prolifération (TNP) a été ouvert à la signature. Depuis, elle a toujours nié posséder l'arme nucléaire. Cependant, l'atomiste israélien Mordechai Vanunu a transmis en 1986 au *Sunday Times* des photos de l'usine de Dimona et, en décembre 2006, le Premier ministre israélien Ehud Olmert a laissé entendre qu'Israël possédait des armes atomiques.

Officiellement, le gouvernement israélien maintient une position d'« ambiguïté nucléaire », ne confirmant, ni ne niant la possession d'armes nucléaires. Cela permet aux USA d'ignorer ses propres lois qui lui interdisent de fournir une assistance à un pays possédant des armes de destruction mas-



DF

sive interdites. Cela permet aussi à Israël de ne pas signer le TNP et d'éviter ainsi des contrôles internationaux.

Israël justifie ses accusations et ses projets d'intervention contre l'Iran par les déclarations antisémites d'Ahmadinejad et par la volonté de celui-ci de détruire Israël. Mais, pour le moment, c'est Israël qui a les moyens de détruire l'Iran et les pays arabes et non l'inverse. La possession de l'arme nucléaire par Israël amène les États de la

au Moyen-Orient



Les risques de prolifération

Plusieurs pays de la région envisagent de devenir des puissances nucléaires et sont encouragés à le faire. La Russie aide l'Iran à construire un réacteur nucléaire à Bushehr pour la production d'électricité. La France a signé, le 10 décembre 2007, un contrat de plusieurs milliards d'euro avec la Libye, notamment pour la vente d'un ou plusieurs réacteurs nucléaires. Sarkozy a proposé de vendre des centrales nucléaires non seulement à la Libye, mais aussi à l'Algérie, à l'Égypte, aux États du Golfe et à l'Arabie Saoudite. Mais, outre le problème des déchets, il y a celui le problème de l'utilisation éventuelle des centrales nucléaires civiles à des fins militaires. L'on frémit par avance devant ce que pourrait décider l'imprévisible chef de l'État libyen...

Plusieurs pays de la région sont demandeurs de centrales nucléaires civiles et cherchent à se ménager une option nucléaire militaire. C'est le cas de la Turquie, de l'Égypte, de l'Arabie Saoudite, sinon de la Jordanie. Ces pays craignent la puissance de l'Iran et sont alliés aux USA qui les soutiennent dans leur ambition nucléaire. Certes, après 1973, l'Égypte a signé le TNP, mais elle n'a sans doute pas renoncé à ses ambitions nucléaires. La Turquie a aidé secrètement le Pakistan à se doter de l'arme nucléaire et y a envoyé des chercheurs. L'Arabie Saoudite a signé le TNP en 1988 mais a financé le programme pakistanais (l'Inde bénéficiant, de son côté, de l'aide israélienne pour se doter de l'arme nucléaire).

La prolifération nucléaire dans cette région du monde en proie à de nombreux conflits ne peut que créer d'énormes dangers. La mise au point d'armes nucléaires miniaturisées par les USA (et par la France) sont une violation du TNP : elle remet en cause la distinction entre armes classiques et armes nucléaires ; elle rend caduque la stratégie de la dissuasion en augmentant les risques de conflit.

Dénucléariser le Moyen-Orient

Devant ces menaces de prolifération, il est urgent de faire de l'ensemble du Proche et du Moyen-Orient une zone dénucléarisée. La question est posée depuis de nombreuses années, mais sans résultat.

Le 20 septembre dernier, les États membres de l'AIEA ont adopté une résolution critiquant Israël pour son refus de soumettre son programme nucléai-

re à l'autorité de la communauté internationale. Israël et les USA se sont opposés à deux paragraphes, l'un appelant tous les États de la région à « ne pas développer, tester ou se procurer » des armes nucléaires, l'autre les appelant à « s'abstenir de toute action » entravant l'établissement d'une zone sans armes atomiques au Proche-Orient. Le 4 octobre, l'Égypte a exprimé « stupéfaction et regret » à de nombreux pays de l'Union européenne en raison de leur refus de soutenir l'appel du Caire pour un Proche-Orient dépourvu d'armes nucléaires lors de la conférence de l'AIEA. Jusqu'alors, les pays européens étaient traditionnellement favorables à un Proche-Orient dénucléarisé. Mais, en 2007, 25 des 27 membres de l'UE se sont abstenus lors du vote, ce qui traduit un ralliement, au moins partiel, au point de vue israélo-américain et n'est guère rassurant.

Une attaque nucléaire contre l'Iran serait une catastrophe. Pour l'éviter, la Déclaration de Téhéran, signée le 21 octobre 2003 par la troïka européenne (Allemagne, France et Royaume-Uni) et l'Iran peut offrir une solution : elle prévoit, d'une part, l'engagement iranien de développer son nucléaire exclusivement civil sous contrôle de l'AIEA, de l'autre celui de l'Europe de coopérer à la constitution d'une zone libre d'armes de destruction de masse au Proche et au Moyen-Orient. Mais pour cela l'Europe devrait officielle-



Ehud Olmert a pratiquement reconnu qu'Israël avait l'arme atomique.

région à vouloir se doter à leur tour de telles armes.

Israël tient à tout prix à garder dans la région le monopole de l'arme nucléaire. Il est intervenu en 2001 contre l'Irak pour détruire le réacteur Osirak, monté avec l'aide de la France. Les menaces d'Ahmadinejad servent de prétextes pour justifier de nouvelles agressions préventives contre l'Iran afin de conserver le monopole de l'arme nucléaire.

ment prendre acte qu'Israël possède des armes nucléaires et en demander le démantèlement. L'UE s'est refusée à en prendre le chemin et y semble encore moins décidée qu'avant. Pourtant la persistance du conflit israélo-palestinien, de la guerre en Irak rend urgente une autre politique dans la région.

Yves Jardin



LA BRETAGNE DE BREST À NANTES

MORBIHAN

Un UMP cohérent



Jacques Le Nay

Dans le Morbihan, deux députés ont voté contre la loi OGM dans sa version actuelle. Ce n'est pas une surprise pour la députée socialiste de Lorient (M^{me} Ollivier-Coupeau), qui l'avait annoncé. Plus étonnante est l'attitude du député-maire de Plouay, Jacques Le Nay, qui fait partie des 10 membres de son parti à avoir voté non.

Il s'en explique ainsi : « Le texte (...) ne permettait pas de garantir la coexistence entre les cultures transgéniques et conventionnelles, n'instaurait pas la responsabilité de tous les acteurs, et ne mettait pas en place les moyens d'une totale transparence (...). C'est selon ma conscience, et à l'exclusion de tout autre fondement, que j'ai donc voté contre. »

L'UDB, ayant été opposée aux cantonales de Plouay aux amis de M. Le Nay, en salue d'autant plus l'indépendance d'esprit de ce député. Peut-être que sa profession d'origine, horticulteur, l'a rendu sensible aux risques d'irréversibilité des OGM...

ILLE-ET-VILAINE

Mille personnes à Rennes pour le Tibet



Le Peuple breton / Jet Mornier

Le 5 avril, le Comité de soutien au peuple tibétain a organisé une manifestation « régionale » dans les rues de Rennes. Plus d'un millier de personnes se sont rassemblées (notre photo) pour se prononcer contre la politique de répression, de censure et d'atteinte aux droits de l'homme perpétrée par le gouvernement chinois, envers les peuples tibétain et chinois. M. Wangpo Bashi, secrétaire du bureau du Tibet à Paris, a été reçu au conseil régional de Bretagne.

CÔTES-D'ARMOR

France Télécom à Lannion : le début de la fin ?



Le Peuple breton / Pierre Morvan

La tour du Cnet ne sera-t-elle bientôt plus qu'un vestige du passé ?

Le 27 mars dernier, lors du CE de France Télécom Innovation, M. Bonhomme, responsable France Télécom, a confirmé la suppression de 325 postes à FT R&D. La région Bretagne est particulièrement visée, et notamment le secteur de Lannion où 120 suppressions de poste sont programmées. Les activités de recherche, jugées prioritaires il y a quelques mois, seront soit annulées, soit transférées en Pologne.

Quand on connaît le poids de FT R&D (ex-Cnet) et celui d'Alcatel, également en proie à des turbulences, sur l'économie lannionnaise, on mesure l'étendue du désastre qui menace le Trégor. Le personnel se mobilise, en participant en nombre aux AG et aux manifestations organisées par l'intersyndicale (notre photo). Certains partis politiques, dont l'UDB, ont apporté leur soutien, mais la mobilisation devra s'amplifier.

FINISTÈRE

À Tregourez : un demi-poste sauvé à l'école



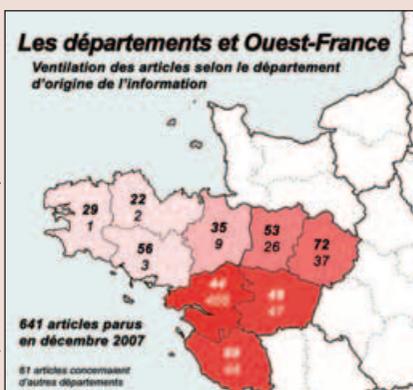
Le Peuple breton / JCLG

Discussion tendue entre le maire et l'inspecteur (à gauche).

Ça devient une habitude, à Tregourez comme dans la plupart des communes : chaque année, l'Inspection académique prétend supprimer des moyens de fonctionnement pour l'école. Dame ! il faut bien prendre les 11 000 postes supprimés quelque part... Pour la rentrée 2008-2009, les besoins étaient estimés par les enseignants et les parents à 5 postes, contre 4 1/2 actuellement. L'Inspection trouvait que 4, c'était bien assez.

Un inspecteur du primaire accueilli chaleureusement ; des barrages filtrants pour informer les automobilistes de passage ; des pétitions signées par centaines ; une délégation massive à l'Inspection : Tregourez conservera son demi-poste l'année prochaine. Ce n'est pas grand-chose ? Cela montre, en tout cas, que les seules batailles perdues d'avance sont celles qu'on ne livre pas.

Débretonnisation par Ouest-France...



Le Peuple breton / Gvenael Henry

Le démenti des chiffres...

Répondant aux signataires de la pétition relative à la place des autres départements bretons dans l'information diffusée par Ouest-France en Loire-Atlantique, M. Hutin, le P-DG de la société éditrice du quotidien, assurait le 28 novembre 2007 : « En Loire-Atlantique, nous publions beaucoup de nouvelles venant de la Bretagne administrative. »

Un lecteur pouliguenais d'Ouest-France a dépouillé les 686 articles parus en

pages régionales ou départementales de son édition en décembre 2007. Le résultat est un démenti cinglant aux allégations de M. Hutin.

Hors la Loire-Atlantique, la part des divers départements dans l'origine des articles est la suivante : 20,4 % pour le Maine-et-Loire, 19,1 % pour la Vendée, 16,1 % pour la Sarthe, 11,3 % pour la Mayenne, 3,9 % pour l'Ille-et-Vilaine, 1,3 % pour le Morbihan, 0,9 % pour les Côtes-d'Armor, 0,4 % pour le Finistère, et le reste pour les départements non cités ! Sans commentaires supplémentaires...



DR

Jacques Lescoat

Cette organisation proposée est bâtie autour de la substitution par deux niveaux réellement pivots : les communautés et la région, aux six niveaux territoriaux actuels hors État (communes, communautés, cantons, pays, départements et région). C'est autour de ces entités que se bâtira la gestion du territoire régional de demain.

Les communautés seront les organisations de base de la gestion territoriale : c'est là que se définiront et se mettront en œuvre les axes essentiels que sont notamment l'urbanisme (avec sa compétence habitat), le développement économique, l'action culturelle et les grandes missions techniques, telle la gestion des déchets. Ces niveaux disposent, en effet, de moyens potentiels pour mettre en œuvre ces politiques, appuyées sur des outils d'étude opérationnels. Au besoin, deux ou trois communautés voisines, mais de poids insuffisant, pourraient mutualiser leurs moyens. Cela éviterait, notamment sur le plan de l'urbanisme et de l'habitat, le bricolage actuel trop souvent observé, voire, comme dans le domaine culturel, les insuffisances constatées au niveau communal. Ces niveaux, raisonnablement

vastes et proches du terrain, seraient aussi suffisamment proches du citoyen pour que des moyens de dialogue, d'écoute et de concertation seraient mis en place par des communautés, elles-mêmes également bien organisées sur le plan de la démocratie locale.

Le second niveau est le niveau régional. Aujourd'hui, entre un État, encore très centralisé, et des départements

disposant chacun de presque autant de moyens que la Région elle-même, quelle peut être la place de celle-ci alors que ses moyens, tant financiers que techniques, sont très réduits ? Ne tentons pas la comparaison avec par exemple les régions espagnoles, le pays de Galles ou l'Écosse : la Région Bretagne paraîtrait presque insignifiante... Il est à espérer qu'un nouveau souffle décentralisateur laissera respirer ce précieux échelon régional, lui permettant d'assumer des fonctions nouvelles aujourd'hui mal gérées par un échelon central trop loin du terrain, des citoyens et oubliés des identités régionales.

D'un autre côté demeurent des structures départementales (les conseils généraux) qui contribuent à « hacher » le territoire et à former cinq entités, là où une seule serait nécessaire. Les compétences des départements sont à répartir de façon intelligente entre l'échelon local des communautés et l'échelon régional, là où se situe le levier le plus efficace pour le service des citoyens et l'action publique.

Ainsi, la Bretagne peut s'organiser autour de ces deux entités fortes, aux

missions bien définies, calées avec les territoires, efficaces pour les citoyens eux-mêmes consultés et associés aux décisions. Dans un tel contexte, il faut cependant bien tenir compte de deux autres dimensions assurant le lien, d'une part, avec l'identité très locale et la quotidienneté, d'autre part, entre les communautés et la région qui peuvent paraître trop éloignées. Le premier d'entre eux est ancien, très ancien, c'est la commune ! Le second lien est neuf, très neuf, c'est le Pays !

Sur le premier, la commune, il faut reconnaître qu'il n'est pas raisonnable, dans le contexte et l'héritage qui sont les nôtres, de gommer son existence, ni maintenant, ni dans le futur. Il s'agit essentiellement, dans le cadre d'une refondation des territoires avec les deux leviers essentiels que sont les communautés et la région, de lui donner une juste place : celle de l'identité et celle de la proximité.

Une mairie maintenue sera donc en charge de la gestion de l'état civil, des services quotidiens et de ceux liés à la proximité. Elle sera aussi à l'écoute des citoyens et leur porte-parole au niveau de la communauté, chargée d'assurer la cohérence de ce qui doit être réellement regroupé au niveau des grandes missions, tel l'urbanisme.

D'un autre côté, les Pays... Il me paraît difficile, voire négatif, de s'organiser autour d'eux et de leur donner un pouvoir de maîtrise d'ouvrage (la capacité d'investissement) en gommant une réalité locale (celle des communautés) et de créer ainsi, à la place du département, autant de petits départements qu'il y a de Pays. Mais il me paraît aussi difficile de ne pas créer un lien entre les communautés, structures de terrain, et la Région qui autrement serait trop lointaine. C'est là, s'appuyant aussi

territoires... (deuxième partie)

sur une autre identité de la Bretagne, que peuvent se trouver, tout à fait complémentaires, les Pays. Non pas des structures de maîtrise d'ouvrage qui se perdraient dans la réalisation de routes ou d'équipements de toutes sortes, mais des outils de liaison avec les communautés, entre les communautés et avec la région, mais aussi des instruments d'études et de projets dont la mise en œuvre (la maîtrise d'ouvrage) reviendrait, selon leur importance et leur ciblage, à la communauté ou à la Région. Dégagés des tâches liées directement à l'investissement, les Pays bretons seraient d'efficaces comités économiques et sociaux.

C'est dans un tel contexte que peut se dessiner et se mettre en œuvre une Bretagne des territoires. Misant fortement sur les communautés, véritables petits bassins de vie, et sur une Région fortement renforcée, ce territoire breton disposerait, sans la lourdeur, la dispersion, les doubles emplois, la concurrence et souvent les surcoûts trop pesants, du relais des communes, relais d'identité et de proximité et des Pays, outils privilégiés pour faire naître les projets et assurer par ailleurs un lien entre les communautés et la Région. À chacun sa place, sa juste place, dans une recherche d'économie de moyens, d'efficacité

de l'action publique et du souci constant des citoyens.

La mise en place d'un tel modèle ne va pas de soi, car il oblige à des renoncements, notamment celui de l'égoïsme local et du repli sur son territoire. Il oblige, non pas à l'abandon de missions, mais à leur redéploiement en dehors de structures, tels les départements, portées par des décennies d'une histoire qui semble s'être figée. La création des communautés, en dépit de leurs missions et de leurs moyens aujourd'hui si limités, l'innovation potentielle portée par les Pays et la naissance encore récente des Régions sont la marque d'un premier pas.

En ce qui concerne la nouvelle répartition des pouvoirs entre communes et communautés en faveur de ces dernières, l'existence de celles-ci (malgré, parfois, leur mauvais découpage géographique) sur la quasi-totalité du territoire breton est un grand atout. Rien n'empêche un transfert des compétences dès à présent. Mais la liberté, laissée depuis maintenant plus de dix ans, a montré la vive insuffisance de ces transferts. Il me paraît, à cet égard, inévitable que des textes complétant les lois initiales sur l'organisation territoriale (essentiellement loi Chevènement), puissent donner sur les grandes missions évoquées une compétence de plein droit aux communautés, pouvant elles-mêmes

être portées par le suffrage universel. La meilleure organisation des Pays, cet excellent outil potentiel, initiateur de projets avec sa fonction de lien irremplaçable, devra aussi être soutenue.

Il est bien évident que le renforcement de la Région (tant par le transfert de pouvoirs issus du national que de ceux des départements) devra faire l'objet d'un grand débat et d'une législation appropriée. Sans l'imposer sur tout le territoire national, ne peut-on faire usage du droit à l'expérimentation ? La Bretagne, à tous égards, serait bien placée.

Alors, dans un pays qui, du moins en apparence, demeure attaché à toutes ses structures et capable encore d'en créer de nouvelles sans se passer des anciennes, saura-t-on trouver le souffle nécessaire ? Il faudra le courage d'un vrai débat qui n'occultera ni le problème des surcoûts actuels, ni celui des carences constatées, mais qui portera haut la recherche de l'efficacité maximale de l'action publique. Cette question, vivement actuelle, devra être au cœur de l'élan nouveau à donner à la décentralisation, puis aux réformes de notre territoire, de nos territoires...

Jacques Lescoat,
président de
Géographes de Bretagne



Les adresses à utiliser

- Pour adhérer :* UDB - 9 rue Pinot-Duclos - Saint-Brieuc
Pour écrire : 9 rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc - udbcontact@udb-bzh.net
Pour téléphoner : 02 96 61 48 63
Site Internet : www.udb-bzh.net
Pour contacter les élus régionaux : Groupe UDB-Gauche alternative - 13 C rue Franz-Heller - 35700 Rennes cedex

Breakdown !

LA MULTITUDE DES HOLD-UP dont s'est rendu coupable le néolibéralisme financier et économique sur toute la planète depuis vingt-cinq ans parvient aujourd'hui à l'issue annoncée depuis longtemps. Le constat de l'accroissement des inégalités entre riches et pauvres au sein d'une même nation et entre pays riches et pays pauvres est désormais complété par le spectacle insupportable de la misère galopante à nos portes et dans nos murs. Famines et maladies endémiques s'installent et vont décimer des populations entières, comme ce fut souvent le cas avant notre ère. La flambée des prix frappe en premier lieu les plus humbles. Nous assistons au *breakdown* de la « globalisation ». Les éternels optimistes vont, dans leur criminelle béatitude, se contenter de reprendre de ce mot sa traduction première : défaillance. Les réalistes, un peu las sans doute d'alerter en vain, lui préfèrent son autre sens beaucoup plus cruel : décomposition.

En livrant progressivement le marché à lui-même, les apprentis sorciers du dogme néolibéral ont favorisé l'exacerbation de tendances profondes du capitalisme que des systèmes – certes imparfaits – de régulation avaient réussi à contenir jusqu'au tournant des années 1980. Nos doctes professeurs ne sont pas le moins du monde troublés par la constatation qui frappe pourtant le vulgaire observateur faisant appel sans peine à sa mémoire ou à sa connaissance de l'histoire. Entre 1945 et 1986, le monde n'a pas connu la moindre crise financière. Depuis 1987, elles se succèdent, jusqu'à aboutir à l'actuel effondrement. L'abandon de toute forme de régulation des flux financiers, au profit de leur libération totale, explique cette transformation. En Europe, c'est en 1986 que tout a commencé, l'adoption de l'Acte inique (!) nous faisant entrer dans la modernité soucieuse d'abandonner enfin les vieux réflexes dirigistes, décidément par trop ringards. Les chantres du modernisme financier mirent à bas tout ce qui pouvait entraver la circulation de l'argent. Tous unirent leurs efforts, gauche supposée garante des intérêts des gens modestes, et droite réputée gardienne des gens fortunés, pour sacrifier, sur l'autel du nouveau credo, toutes les guenilles d'un passé révolu. Oui, cela a fonctionné comme une religion. La Commission européenne et la Banque centrale européenne en sont les églises. Au plan global, le FMI et la Banque mondiale en sont les cathédrales. DSK, désormais patron du Fonds de la misère internationale, en fut, jusqu'à sa toute dernière déclaration, l'un des prêtres les plus convaincus.

Le gigantesque appel d'air que constitue la globalisation financière ne pouvait que donner libre cours aux spéculations les plus hasardeuses. Les coups les plus juteux sont aussi les plus audacieux, les moins prudents. Les spéculateurs ne jouent évidemment pas leur argent, mais celui qui leur est confié par les épargnants. Ils cherchent en permanence de l'argent afin de se couvrir contre les risques qu'ils prennent sur les marchés à terme des produits financiers. Ce système est une énorme pompe à aspirer l'argent de l'économie réelle, normalement organisée pour la satisfaction

des besoins humains individuels et collectifs. On ponctionne ainsi la richesse de tous, obtenue par le travail, pour alimenter une machine destinée d'abord à la fructification du capital des plus fortunés. Tous les secteurs de l'économie sont désormais placés sous l'égide de l'implacable loi d'airain de la finance. Comme les hold-up sur l'économie marchande ne suffisent plus, on prend aussi l'argent des politiques publiques et de la protection sociale pour renflouer le grand casino planétaire. Ne cherchons pas ailleurs la vraie raison des franchises médicales, des tentatives de suppression de la carte « famille nombreuse », du cafouillage de la ministre de la Santé sur le remboursement des lunettes, de la casse programmée de la fonction publique, de la privatisation accélérée des services publics. Quincaillerie à la Prévert ? Non. Grande braderie du bien commun pour assouvir l'appétit de quelques-uns.

Ne cherchons pas ailleurs les raisons de l'augmentation des prix agricoles et de l'extension dramatique du problème de la faim. Pour desserrer l'étreinte financière que constitue leur dette extérieure, gérée par les pays du Nord, combien de pays du Sud ont substitué aux cultures vivrières, nourrissant leur population, des cultures d'exportation ? Soja en Argentine, cacao en Côte d'Ivoire, arachides au Sénégal sont autant de bombes à retardement dénoncées hier par de vilains passésistes et qui explosent aujourd'hui. Combien de pays du Sud ont été mis au PAS (Programme d'ajustement structurel) par le FMI, afin qu'ils s'ouvrent au marché mondial, qu'ils privatisent leurs entreprises, rachetées ainsi à bon compte par les détenteurs de capitaux du Nord, qu'ils dégonflent leurs finances publiques, pourtant déjà maigres quand leurs besoins éducatifs et sanitaires sont si criants ? Combien de petits paysans du Sud ont été chassés de leur terre désormais exploitée – c'est bien le mot juste – à grande échelle par de gros propriétaires, intégrés à l'économie mondialisée, qui en respectent à la lettre le principe de la rentabilité financière ?

On n'a pas voulu voir tout cela, croyant pouvoir indéfiniment repousser l'échéance du drame, pourtant prévisible. Maintenant, ça craque de partout ! Et les pompiers pyromanes de s'affoler, face à l'ampleur du désastre qui vient. Toute honte bue, de fieffés défenseurs de l'« économie enfin libérée des pesanteurs héritées du passé » tournent casaque. Ils nous disent aujourd'hui, à l'instar de DSK, qu'il faut maintenir les petits paysans sur leur terre au Sud et renforcer les politiques publiques partout. Non, nous ne rêvons pas. Ce sont les mêmes hommes qui, à quelques semaines d'intervalle, sont capables de défendre des « stratégies » si contradictoires. Nous savions depuis toujours que l'économie n'est pas une science exacte. Nous avons désormais la certitude que ses pilotes conduisent à l'aveuglette. Pour sortir du brouillard, après le *breakdown*, il nous faudra écouter d'autres hommes que les économistes classiques. Voilà enfin une bonne nouvelle !

Yann Fiévet

Bez' e oa tud o vanifestiñ d'ar sadorn 29 a viz Meurzh e Karaez evit difenn an ospital. 10 000 den e oa eno hervez an aozerien, ouzhpenn niver annezidi kêrbenn ar Poc'her, biskoazh kemend-all ! Eus petra 'oa kaoz 'ta ?

Tost da 10 000 den a oa bodet war plasenn ar Porzh-houarn hag er straedoù stok outi. Ur mor a dud deuet evit diskouez ne oant ket kontant da lezel an ARH (ajañs-rannvro evit an ospitalioù [ARO]) serriñ surjianerezh ha ti gwilioudiñ an ospital.

Rak en arvar eo ospital Karaez, evel un dek bennak a ospitalioù pe lec'hiadoù e Breizh : emañ Redon, Gwitreg, Landerne, Montroulez, Dinan, Pondi-Loudieg, Gwengamp, Pempoull, Douarnenez, Lannuon ivez war roll an ARO. N'eo ket ken ampletus an ospitalioù-se hervez rener an ARO, an aotrou Perrin, nevez anvet d'ar garg-se. War zigarez e kollfent arc'hant pe e vefent re dost, pe re bell, pe re zisur... e tlefent bezañ serret. Met pell emañ Yann diouzh e gazeg !

C'hoazh n'eus diskouezhet Pempoull e varregezh da zifenn ti gwilioudiñ e ospital a-gentoù — dezrevell nevez an ARO n'eus soñj eus an harzerezh : « Kalz start eo bet kenarroud ma'z eo bet serret ti gwilioudiñ ennañ (...) an holl modoù d'ober 'zo bet implijet (...) ar skiant-prenet o deus an eneberien evit sevel ar muiañ tud (...) » War a seblant n'eo ket mennet poblañs Karaez kennebeut da lezel hec'h ospital mont kuit hep stourm. Peogwir e vefe kondaonet an ospital ma vefe serret an daou servij-se. Kavout a ra d'ar sindikat Cfdt e vefe troet ar stal da di evit ar re gozh, peotramant anvet tud an trede oad. Ret e vefe neuze d'ar maouezed mont da wilioudiñ da Gemper, pe Vontroulez pe me oar-me... Amzer e vefe dezhe da c'henele bugale en o c'harr pe e c'hlañvgarr !

Kalz postoù a vicher, implijoù a-feson a vefe skarzhet hag ar C'hreiz-Breizh a vefe lakaet da vezañ un dezerzh e-keñver ar Yec'hed.

Karaez en em vod evit difenn e ospital



Foto: Jean-Pierre Bénard

29 a viz Meurzh e Karaez.

Kavout a ra d'an implijidi, d'an dilennidi ha d'ar boblañs ne rankfe ket ur servij publik a yec'hed bezañ ampletus, pa ne ro rener an ARO nemet abegoù arc'hant evit difenn e vennozha da serriñ servijoù an ospital. Evite n'eo ket an abegoù ekonomikel rik degemeradus pa vez anv eus yec'hed hag eus diorren lec'hel.

E-touez an dilennidi, ur meneg ispisial da C'hristian Ménard a ra van da zifenn an ospital war an dachenn e Breizh hag a vot lezennoù war boujedenn ar « Sécu » hag ar Yec'hed e Pariz hep nec'hiñ e mod ebet. N'eo ket sklaer kennebeut emzalc'h ar PS : Claude Evin, ministr kozh ar Yec'hed ha bremañ prezidant an FHF (Kevread ospitalioù Bro C'hall), a zo a-du gant an adreizhadur, ha pa zistag un nebeut diferadennoù. Diskouez a ra ur wech ouzhpenn ar fae a vez graet eus ar Vretoned gant ar Stad hag ar strolladoù gall.

Met n'eo ket prest ar Bretonezed hag ar Vretoned da lezel o yec'hed mont da goll. Annezidi Karaez hag ar C'hreiz-Breizh zo mennet da stourm evit al labour, ar gwir da vezañ paret... ha

da c'henele e Kreiz Breizh. N'eo ket echu afer ospital Karaez : neo ket an dreist-prefed Perrin a zivizo mod bevañ ar Vretoned. Ra vo niver manifesterien an 29 a viz Meurzh ur c'hemenn evitañ !

Jean-Claude Le Gouaille

Chaque mois
depuis 1969

armor

présente
et commente
LA VIE BRETONNE

B.P. 90206
22402 LAMBALLE CEDEX

Magañ an dud

Ur gudenn evit an dazont

E 2007 e oa bet an ed ha nouspet danvez boued all o kanañ ken ha ken war ar marc'had etrebroadel. Meur a dra 'zo kaoz eus kresk ar prizioù. Kreñvoc'h eo aet nerzh ar goulenn endra ma chome stabil ar c'hinnig. Koustusoc'h e oa aet ivez ar c'has boued eus an eil bro d'eben abalamour d'an diouer a drelosk. Peadra 'zo d'en em c'houlenn ha ne zeuio ket ar pourchas boued da vezañ unan eus kudennoù pouezusañ an amzer dazont.

Hervez an FAO, (Aozadur ar Broadoù unanet evit ar boued hag al labour-douar), e vefe bet 36 % a gresk gant prizioù ar boued warlene. Uheloc'h eo deuet da vezañ galloud-prenañ tud ar broioù nevez a zastum lusk war an dachenn ekonomikel evel Sina, India ha Brazil, ha n'int ket bet pell o tibab modoù all d'en em vegañ. En em vevañ a reont muioc'h muiañ diwar kig hivi-ziken, ar pezh a c'houlenn implij muioc'h a zouaroù eget evit dastum ar memes kementad kalori degaset gant meuzioù fardet gant gwinizh, maiz pe riz, dreist-holl ar c'hig-ejen, un danvez a vez ezhomm evit e broduiñ kalz muioc'h a galori tennet diouzh ar boued glas eget evit ar c'hig moc'h hag ar c'hig yar.

Digresk an takadoù lakaet dindan drevadoù da vegañ tud

Kresk poblañs ar bed a laka ivez ar goulenn da greskiñ evel-just. Tost da dregont milion a dud ouzhpenn a vez da vegañ bep bloaz. 6,5 miliard a dud 'zo war an douar hiziv an deiz, ha 9 miliard e vimp e 2050. Anat eo e rankimp soursial ouzh ar mod da bourveziñ an dud-se gant boued. Seul enkrezusoc'h eo ar gudenn m'en em astenn ar c'hêrioù diwar-goust an douaroù-labour ha ma vez implijet muioc'h muiañ a barkeier evit produiñ danvezioù da fardañ trelosk. Keit ha priz al litrad trelosk eo aet hini al litrad eoul palmez en Afrika hiziv an deiz. Paliou uhel spontus a glasko meur a vro tizhout war dachenn an trelosk biologel, 10 % eus ezhommoù an trañs-portoù en Unaniezh Europa ac'hanen

da 2020, 5 % anezho er Stadoù-Unanet ac'hanen da 2012, 15 % anezho e Sina ac'hanen da 2010. Emañ Senegal o paouez sevel ur ministrerezh evit ar produiñ treloskoù biologel petra bennak ne zeu ket a-benn da zastum a-walc'h a zanvezioù en he farkeier evit magañ he foblañs en he fezh.

Un ezhomm startoc'h da derriñ

Ac'hanen da 2030 e vo ezhomm dastum 50 % muioc'h a zanvez boued evit taliñ ouzh kresk gortozet ar goulenn. Ha n'eo ket sur tamm ebet e vimp eviti. Deuet eur a-benn da greskiñ nerzh produiñ an douaroù betek-henn,



Pep gwir miret strizh

Maiz.

met ne voe ket bewech en ur zibab teknikoù padus. Ugent milion a dud a zo o chom en Aostralia hag unan eus grignoloù ar bed eo deuet da vezañ. Ma vefe lakaet douaroù ar C'hevandir Aostrel da dalvezout en ur mod padus, ne vefe ket tu da vegañ ouzhpenn eizh milion a dud*. Re sec'h e oa bet an amzer eno evit ober un eost a-zoare warlene. Ne oa ket bet fonnus ivez hini Ukraina. Tregont vloaz 'oa ne oa ket bet ken dister ar pourvezioù en Unaniezh Europa, ha ret e oa bet enporzhiañ 15 milion a donennoù ed eviti. Maget e vez gant ar PAM (Steuñv magañ ar Bed) 90 milion a dud diwar an 860 milion tizhet gant an divoued. Ma kendalc'h prizioù ar boued da greskiñ e vo ret dibab etre magañ 40 % nebeutoc'h a dud ha digreskiñ eus 40 % pouez al lodennoù profet.

Efedoù drastus ar c'hemmoù degaset en hin

Ne vo ket dister efed emdroadur an hin war ar mod da vegañ an dud, na tost. E-barzh meur a vro e teu anat dija digresk an douaroù-labour. Gouzañvet e vez muioc'h a liñvadoù dour hag a brantadoù sec'hor noazus-kenañ evit goundigezh ar maezioù. Ar pourvezioù dour a c'hellfe digreskiñ eus 30 % e lod eus ar c'hornadoù-se, ar pezh a lakao da goll eostadoù bras-spontus. Seul zrastusoc'h e vo efed an diouer-se ma c'hoarvezo e broioù bresk o nerzh ekonomikel. Lakaat a raio prizioù ar boued da greskiñ betek re war ar marc'hadoù, ar pezh a lakao ar gernez hag ar c'hlemm sokial da dizhout liveoù dañjerus. Hervez ar skiantourien e vo gwallaonet gant ar sec'hor etre 60 ha 90 milion a gantarioù ouzhpenn en Afrika e su ar Sac'hara ac'hanen da 2060 hag e vo 600 milion a dud ouzhpenn o c'houzañv ar verrentezh boued ac'hanen da 2080. Ne c'hell ket ar broioù industriyel pinvidik chom dise-blant ouzh ar seurt reuz rak klask a raio kalz repuidi treuziñ o harzoù kousto pe gousto. Kreñv spontus e vo an nerzh divroñ. Arabat disoñjal ivez ez eus ouzhpenn ur bempvedenn eus poblañs ar bed o chom en

takadoù a vo beuzet gant ar mor ma kendalc'h tommder an hin da greskiñ. Estreget an douaroù labour a vo gwallaonet gant ar c'hemmoù degaset en hin. Lakaet ez eus bet anat nevez 'zo e veze kollet nerzh ivez gant al labour biologel er morioù a zegas d'an dud ul lodenn eus o danvez boued. Nebeutoc'h a besked a baoto enno, ha pa vefe paouezet da besketa gant an dud.

Paol ar Meur

* Unan eus koshañ takadoù geologel ar bed eo hini Aostralia. Dister eo deuet da vezañ frouezhusted an douaroù enni, ha pa vefent douret mat, endra ma vez kreñvaet hini douaroù an enezeg amezek, Indonezia, gant dihun menezioù tan.

L'alimentation de l'humanité au seuil d'une crise majeure.

20 vloaz Tro Menez Are, 30 vloaz Diwan : an oad gour

Ar bloaz-mañ e vo dalc'het Tro Menez Are d'ar yaou 8 a viz Mae e Kommanna ; setu distro an dro e bro he c'havell, « war ribl al lenn vras, etre glazenn ha mein glas ».

*Tro Menez Are zo ur gouel
O vodañ miliadoù a dud
O tont eus un tammig pep lec'h
Gant plijadur !
Ha startijenn !*

...
*Krouet eo bet e Kommanna
Tro-dro d'al lenn 'oa 500 den*

...
*Distreiñ 'raio ba Kommanna
'Vit an 20^{vet} deiz-ha-bloaz*

... evel m'eo bet kanet gant bugale
Skol Diwan Kommanna da-geñver Kan
ar Bobl ar bloaz-mañ.

Na pet kilometr zo bet kerzhet abaoe
an taol kentañ ! Trawalc'h da vont d'al
Loar emichañs ha distreiñ war ar
marc'had ! Pe marteze n'omp ket
distroet c'hoazh ? O vale e Kommanna
e vo an holl e kalon menez Are, kein
Breizh, etre lann, lenn ha menez... Eus
lenn an Drenneg dre Groaz Melar, oc'h
heuliañ hent ar maen glas, hent an
torgennoù, an harz etre bro Leon ha bro
Gerne, e vezer war doenn hor bed, an
Tibet bihan a gendalc'h da c'houlenn
doujañs digant bro C'hall. Diwar an uhel
e weler gwelloc'h hor bedig-ni, hag e
klever gwelloc'h frond avel hor frankiz...

C'hoazh war al Loar ? C'hoazh oc'h
huñvreal ? Pegen hir eo an hent a chom
d'ober evit ma teufe klaoustre hor yezh
da vezañ gounezet !

Atav ken diaes d'ar skolioù Diwan
bevañ, 30 vloaz war-lerc'h ! Daoust d'ar
youl bezañ eus hon tu, sañset !

Pehini eo plas Diwan e istor Breizh
hag e istor ar brezhoneg ? Ur plas bihan
war skeul an amzer hag unan bras war
skeul an dalvoudegezh, emichañs.
Broudet en deus Diwan an dud, dihunet
en deus ar vro, bountet 'neus war ar

sistem... Unan eus darvoudoù poue-
zusañ ar bloaz eo an TMA evit Breizh,
unan eus abadennoù tregont vloaz
Diwan eo ivez. Tregont vloaz eo Diwan,
tregont vloaz eo skol Gommanna, ugent
vloaz eo an Tro Menez Are... Petra zo
da lavar ouzhpenn ? Amzer zo ?

Evel ma lavar ar barzh (war don
Gwechall e oa Kanerien Langazel) :

*Gwechall ne oa... ket kalz a dra
Ha bremañ zo... an TMA*

*Gwechall e oa... troioù bale
Ha bremañ zo... Tro Menez Are*

*Gwechall e oa... deus ar simbol
Ha bremañ 'vez... hor yezh er skol*

*Gwechall e oa... deus Becassine
Ha bremañ zo... tud yaouank fin.*

Nag a draoù zo bet savet e gwirionez
diwar ar stourm-se, nag a draoù bet...
diwanet ! N'eo ket amzer gollet, n'eo
ket en aner ez eus bet dispignet nerzh !

Lenn an Drenneg a vod dourioù an
Elorn bihan, ar Vougev hag un nebeut
stêrioù all. Ha c'hoazh n'int ket holl
stêrioù met redoù naturel an dour... a
vez kaset d'ar c'hêrioù evel Landerne
ha Brest. Ul lenn krouet tost tregont
vloaz zo hag a zo da geñveriañ gant hini
Brenniliz, ar Yeun Elez (Trugarez, EDF,
da vezañ cheñchet ar gwelet ! Ha war
an hent mat emamp ?). Talvoudegezh
an dour a zo deuet da vezañ anat d'ar
re n'int ket erru droch ! An taouarc'hegi
- a zo nebeutoc'h-nebeutañ anezho - a
ginnig deomp sellet ouzh an douar o
cheñch temz, ouzhpenn bezañ barrek
da ingalañ an dour a-hed ar bloaz : un
ekosistem eus ar bravañ ! Douar a
c'heller devañ pe, goude nouspet milion
a vloavezhioù warn-ugent, a c'heller
lakaat en oto : dour-tan, pa lavaran

deoc'h ! Pinvidik-mor 'vo Kommannaiz
'zo 'benn neuze !

Ale goloet ar Vougev, brudet-kenañ, a
zo e-kichen an taouarc'heg. Uheloc'h,
stivell an Elorn, nepell eus an Duchenn
Gador, ha pelloc'h, ar Roc'h Trevezel.
Tour iliz Kommanna a vez gwelet a-bell,
anat deoc'h, hogen eus pell tro-war-dro
e vez klevet he c'hleier ivez...

Er bourk, pintet war beg ur vronn, an
iliz he stern-aoter goad brudet, ar
porzh-iliz (war Hent ar Porzhioù-Iliz
emaomp), ur peulvan kristenaet war ar
marc'hallac'h, hag evel-just un ugent
kalvar bennak strewet war ar maezioù...

E Killidieg e oa krog annezidi ar vro da
sevel o iliz, hogen kouezhañ a rae en he
foull bemnoz, setu ma oa bet divizet
mont war gein un dorgenn, pelloc'h ; ha
kavet war al lec'h ul laouer vein (pe
komm), enni ur skeudenn goad da
Santez Anna, setu perak eo bet anvet al
lec'h Komm Anna...

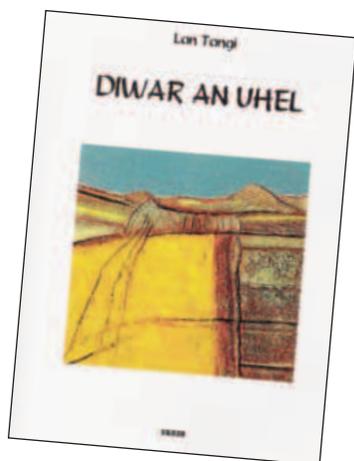
Sachet 'vez lagad ar valeerien gant
stumm liesseurt an tiez, sonn, krommet
alies, uhel a-wechoù. Maen menez ha
maen glas, tev, brav, oc'h ober anezho
peurliesañ.

Da echuiñ an devezh e vo kinniget
d'an dud tremen e kêriadenn an
artizanet, arvestiñ ouzh abadennoù a
bep seurt (a-hed an hent pe en distro
gant Dom Duff, Jakez ar Borgn,
trakteurioù kozh bro Dreger...) ha
dañsal er fest-noz lusket gant Forzh
Penaos, Re an Are ha tud all c'hoazh...

Fulup Plouzane

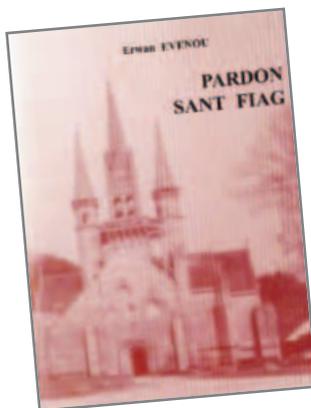
**Berr ha berr : d'ar yaou 8 a viz Mae
2008, adalek 7 e 30 vintin, loc'hañ eus
bourk Kommanna ; c'hwec'h tro-vale
etre 6 ha 40 km. Prizioù evit an holl.
Titouroù : <http://tromenezare.free.fr>**

Du ha gwenn ha plas da lenn...



Diwar an uhel, gant Lan Tangi, embannet gant Barn ha Skrid, 10 €.

Kinnig a ra Barn ha Skrid deomp eizh danevell bet skrivet gant Lan Tangi. Lec'hiet eo an darn vrasañ eus an istorioù e Menez-Are. Unan a dremen en India (« Adenkorfadur », bet embannet e niverenn 337 *Al Liamm*) hag unan all war an harzoù etre Kanada hag ar Stadoù-Unanet (« Vancouver », bet embannet e niverenn 358 *Al Liamm*), an div danevell zuañ, d'am meno, daoust ma kaver enno un tamm eus ar mousfent a gaver en holl reoù all. An istor kentañ, « Diskrap e Poull-pri » a gont ur stourm en ur vengleuz pri-gwenn a greiz Breizh (evel un heklev d'*Un deiz-hirgortozet*, levr Gégé Gwenn, bet meneget amañ), sirius an traoù met fent alies mesket ur wech gant un erotegezh yaç'h. Kavout a reer erotegezh ha fent ivez e « Nerzh ar peulvanoù » hag « Ar gelenneraz ». « Ar Gwenerad » ha « Veen Fô » gant o fent dous a zo bet marteze skrivet evit krennarded. Reiñ a ra « Kontañ kaoz » ur skeudenn un tamm souezhus eus paotred Menez-Are, eus unan diouto da nebeutañ. Ul levr liesseurt ha plijus-kenañ da lenn !



Pardon Sant

Fiag, gant Erwan Evenou, embannet gant an oberour, 19 €.

Kinniget eo eil romant Erwan Evenou evel « Ur romant faltazi penn-da-benn (...) ». Fal-

tazi dibrenn ha direol gwechoù... » Gwir eo. Luziet spontus eo an istor. Souezhus darempredoù an haroz, Gourlaou a gemerer evit Loëiz, e vignon Gildwen ha Gweltaz, mab ar miliner. Souezhus emzalc'h tud Lanli pe Lanhily pe Lanneli pe an Naeli... Iskis levezon Gwenc'hlan, ar « sorser » kozh, warno. Pe hini an aotrou Beskont a Gerampoulpri, danvez kannad « a-gleiz » ar c'hornad... Souezhus tudenn Tariq-Paol. Iskis an Talbenn evit ar Frankiz hag an Arme Boblek o lakaat o reuz er vro hep na rafe tra ebet bugale Mari Robin. Afer an uraniom klasket gant Urabreizh a c'hellfe reiñ ur seblant a wirheñveded d'an istor. Bez'z eus ouzhpenn luzietez, ur feulster diroll ha darvoudoù digredus. Un tu « Grand Guignol » a zo gant an oberenn. Kavout a reer ivez ur ouiziegezh ledet a-dreuz hag a-hed, war ar yezh, al lennegezh, ar c'hrennlavarioù... Ne sikour ket da vont gant red an istor. Ur wech echu koulskoude e soñjer e c'hellfe ar romant-mañ bezañ diazez ul levr bannoù-treset pe ur film hanter « gore » hanter fent. Un oberenn eus ar c'hiz, en ur stumm. Ijin a zo enni, sur. Di-c'hortoz eo... Evel golo al levr : ne glot ket gant an istor...

Herve Lannuzel

Resevet hon eus...

- ◆ **Bro-Chelgenn ha Montroulez** gant Mikael Madeg, Emgleo Breiz.
- ◆ **Ar C'hrist d'an Amerindianed** gant Youenn Troal, Hor Yezh.
- ◆ **Greunennig** gant Teresa Pambrun, Keit Vimp Bev.
- ◆ **Frederig** gant Hans Peter Richter, brezhoneg gant Daniel Kernaleguen, Keit Vimp Bev.
- ◆ **An Urzhiataer hud** gant Garmenig Ihuellou, embannet gant Keit Vimp Bev.
- ◆ **Govel an dremmweliou** gant Alan Botrel, Skrid.

Al Liamm Niverenn 366

Ur wech ouzhpenn e kaver e niverenn 366 *Al Liamm* danvez liesseurt. Peadra da Yann lenner da gavout hervez e c'hoant. Barzhoniezh e penn kentañ, evel da gustum : ur strobard barzhonegoù gant Iwan Couée dindan an titl *Pourmenadenn war devinier ar yezh* hag un oberenn gant Herve Maheo a-zivout ar c'hentañ brezel bed hag anvet *Heug*. Pinvidik eo rann an danevelloù. Mar doc'h dedennet gant al lizherenn « a » hag ar c'hoarioù lennegel e voc'h plijet gant *Yann hag ar ramz (marzh)* diwar bluenn Joel Donarzh. Ur mestr skrivagner eo Herve Gouedard. Ur blijadur eo lenn e *Digenvez an arzour* ; marvailh silet er vuhez pemdeziek. Fent e kavoc'h en diviz berr bet savet gant Gabriel Goubin a-zivout ar 35 euriad hag ar postoù daoubennek... *Soubenn kranked*. Eñvorennoù poanuis pe nec'hus a zeuio marteze da lod o lenn *War un enez' e-kreiz ar mor*, danevellig kizidik Riwall Huon. *An Treizh* gant Yann Bijer a ziskouez en un doare tener nerzh an ere etre gwrizenioù ha dazont. Embannet oa bet c'hoazh gant Coop Breizh e 2007. Dedennus-kenañ eo studiadenn Goulc'han Kervella a-zivout Emile Souvestre hag e oberenn, *C'hoariva Emile Souvestre (1806-1854)*. Kavout a reer enni ul lodenn eus ar reuz-c'hoari *An Difenn* bet lakaet e brezhoneg. Herve Latimier a skriv diwar-benn tri romant (*Bel Canto* gant Ann Patchett, *Uniform Justice* gant Donna Leon, ur skrivagnerez a blijer kalz d'hor c'hamalad Per ar Bihan, *A Prayer for the Damned* gant Peter Tremayne, studiadenn Erwan Chartier diwar-benn Morvan Lebesque ha levr Jacques Généreux anvet *La Dissociété* a-zivout ar gevredigezh a-vremañ. Fabien Lécuyer a ro e soñj diwar-benn oberenn ar skrivagner israelat Itzhak Orpaz, *Fourmis* pa ro Malo Bouëssel Du Bourg e hini war *Kambr ar stered* gant Paol Kalvez ha *Little Money Street, le chant des Gitans* gant Fernada Eberstadt. Echuiñ a ra an niverenn gant notennoù puilh evit brasañ dudi al lennerien, evel boaz. Dudi ha danvez studi...

Morgan Tremel

Quand des commandos opéraient en kilt à Saint-Nazaire

L'OPÉRATION Chariot a écrit, le 28 mars 1942, l'une des pages les plus héroïques de la Seconde Guerre mondiale. En plus du danger permanent que représentaient les sous-marins allemands basés en Bretagne, les Britanniques avaient appris que le cuirassé *Tirpitz*, le fleuron de la Kriegsmarine, pourrait aussi venir chasser dans l'Atlantique. Ils n'eurent qu'un moyen d'interdire cet espace au navire allemand : détruire sa seule base de ravitaillement et de repli en cas d'avarie, l'énorme cale sèche du port de Saint-Nazaire. Ils décidèrent donc de s'attaquer à cette installation, appelée par les Nazairiens la « forme-écluse Joubert ». En la sabotant, les commandos et les marins de l'opération Chariot visaient à empêcher l'utilisation par la flotte allemande. Ce faisant, ils changèrent le cours de la bataille de l'Atlantique.

Soldats celtes dans la bataille de Saint-Nazaire

L'historien C.E. Lucas a dressé¹ une galerie de portraits de ces braves. À leur lecture, on est frappé par l'importance numérique de la participation, parmi les Britanniques, des Gallois, Écossais et autres Irlandais², durant le raid. À travers ces portraits, on découvre de simples marins comme « Wynn, jeune Gallois du Merionethshire, un individualiste au sens le plus complet de ce mot. Robustement charpenté, il avait un visage sur lequel on lisait facilement les indices d'un doux entêtement. » Des figures se dégagent, comme celle du capitaine W.H. Pritchard, originaire de Cardiff. Le « Monsieur démolition » de l'opération est décrit en ces termes par son grand ami, l'Irlandais Bob Montgomery : « Son esprit était à la fois romanesque et fanatique, le feu celte qui brûlait en lui jaillissait en surface à la moindre

occasion. » Il devait tomber dans l'obscurité d'une ruelle du vieux Saint-Nazaire après avoir endommagé les installations portuaires. Traditionnellement réputés pour leurs qualités guerrières dans les commandos, les Écossais étaient particulièrement nombreux, comme le souligne la question cruciale du kilt ! Son port posait un vrai problème dans ce type d'opération, mais il fallait ménager les susceptibilités bien légitimes des Highlanders. Lu-

demandait comment ses parents apprirent qu'il avait survécu : « Eh bien ! une nuit, mon père a fait un rêve. Il en fit part à la famille, qui fut dès lors rassurée sur mon sort. »

A Celtic legend

On retrouve cette communauté de sentiments à travers une légende qui persistait encore dans les années 1950 : on croyait qu'un officier britannique s'était sacrifié en retournant à bord du destroyer *Campbeltown* pour rallumer la charge qui n'avait pas explosé à l'heure prévue. Dans le camp britannique, certains pensèrent à Pritchard qui connaissait parfaitement le dispositif et possédait toute la compétence voulue. Cette légende expliquerait le retard dans l'explosion, sauf que le Gallois, tué au combat, est enterré au cimetière d'Escoublac... Cette légende du « héros inconnu » revenu à bord colle bien à l'esprit celtique commun aux Bretons et à leurs frères d'outre-Manche. L'historien André Daniel se souvient d'avoir vu les actualités au ciné-

ma d'Etel après le raid. Les mensonges de la propagande nazie présentait l'opération Chariot comme un échec firent rire la salle. André Daniel, alors âgé de 10 ans, se souvient de la joyeuse ambiance qui régnait dans le cinéma et aussi de la rumeur qui se répandit comme une traînée de poudre sur les quais : « Un British est remonté pour faire sauter le *Campbeltown* ! » Ainsi naissent les légendes...

Hubert Chémereau

1. Dans le livre *Commandos sur Saint-Nazaire*, traduction publiée en 1959 aux Presses de la Cité de son ouvrage *The Greatest Raid of all*.

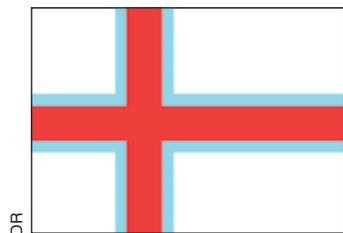
2. On peut rapprocher cette importance numérique des plus de 40 % de Bretons présents dans les célèbres « bérets-verts » de la France libre.



Le destroyer *Campbeltown* en travers de la forme Joubert : après le raid, les Allemands ne peuvent que constater les dégâts.

cas met en relief la forte présence des gars des Hautes Terres : « On en voyait de toutes les teintures : Argyll, Black, Watch, Gordon, Cameron et Seaforth. » Au milieu des explosions, des Nazairiens eurent ainsi la surprise de voir traverser leur salle à manger par un gaillard en kilt à la vitesse de l'éclair...

L'historien britannique décrit ainsi le benjamin du groupe, qui n'avait alors que vingt ans : « Corran Purdon, officier des Royal Ulster Rifles, très beau, grand amateur de poésie moderne. » Cet Irlandais est bien connu à Saint-Nazaire, où il revient chaque année pour honorer ses camarades tombés en terre bretonne. Tout son esprit irlandais est dans cette réflexion qu'il fit en mars 2007 à une lycéenne nazairienne qui lui



Drapeau des Féroé.

Archipel des Féroé. Sur le chemin de l'indépendance

En janvier dernier, les élections ont propulsé sur le devant de la scène les indépendantistes du parti « République ». En arrivant en tête, avec 25 % des suffrages, ce dernier se retrouve au cœur de l'échiquier politique local. Le gouvernement féroïen, qui s'est constitué au lendemain de la consultation (une coalition au sein de laquelle on retrouve, outre les républicains, des sociaux-démocrates et des centristes), en a été la confirmation : à eux seuls, les républicains détiennent quatre des sept postes de ministres. Dont celui des Affaires étrangères, une première, mais aussi un signal fort lancé en direction du gouvernement danois, dont dépendent les Féroé.

La première mission du nouveau ministre des Affaires étrangères, le jeune chef des républicains, Høgni Hoydal (il est né en 1966), sera d'œuvrer à l'émancipation des 18 îles qui constituent cet archipel de 1 400 km² situé entre l'Islande, l'Écosse et la Norvège, à 1 200 km de Copenhague. Au menu, une demande d'adhésion à l'Unesco et à l'AELE (Alliance européenne de libre-échange), cette autre Union européenne qui regroupe la Norvège, la Suisse, le Lichtenstein et l'Islande. Il est également envisagé, d'ici à 2010, l'organisation d'un référendum destiné à doter les Féroé d'une constitution. Dernière marche avant la proclamation de l'indépendance.

Le Danemark n'est pas surpris. Depuis une quinzaine d'années, les

Féroïens manifestent, plus que par le passé, leur désir de se dégager de la tutelle du royaume scandinave. En 2001 déjà, un référendum visant à couper les ponts avec la métropole avait été envisagé. Il avait été annulé au dernier moment, ses



Høgni Hoydal, le premier ministre des Affaires étrangères des Féroé.

organisateur ne pensant pas qu'il puisse être gagné. Il faut dire que les Danois avaient mis dans la balance un élément de poids. D'accord pour l'indépendance, disaient-ils, mais alors il en sera fini des subventions que Copenhague accorde tous les ans aux îliens, une enveloppe représentant près de 90 millions d'euro. Un argument en béton, même si l'économie est saine (l'archipel remplirait par exemple les critères de Maastricht, le chômage est quasi inexistant). Signe du sérieux de son attitude, le gouvernement féroïen veut désormais bâtir un budget qui prendrait en compte une réduction des subventions danoises.

Une communauté déjà autonome

Le désir d'émancipation est ancien. Déjà, en septembre 1946, à l'occasion du référendum que le Danemark avait proposé aux insulaires en leur demandant de choisir

entre autonomie et indépendance, ces derniers avaient majoritairement opté pour l'indépendance (48,7 % des voix contre 47,2 %). Le Danemark avait refusé d'entériner le résultat, proposant en échange le statut d'autonomie qui est encore en vigueur aujourd'hui. Ce dernier définit au sein du royaume du Danemark une « communauté autonome » féroïenne dotée d'un parlement local élu par le peuple (le *Løgting*) disposant d'un pouvoir législatif pour

les affaires locales, votant le budget et nommant le gouvernement du territoire (le *Landsstýri*, avec un Premier ministre, à ce jour le social-démocrate Jóannes Eidesgaard). L'autonomie permet d'avoir un drapeau et un hymne, un passeport, un service postal, et des billets de banque originaux. Sans oublier une équipe de football ! La « langue principale » (*dixit* le statut) est le féroïen, même si le danois doit être « soigneusement enseigné » (*idem*). Les Féroïens résidant sur les îles ne sont pas soumis à l'obligation militaire danoise. L'archipel s'est aussi déclaré, en 1984, zone dénucléarisée.

Le gouvernement gère de droit tout ce qui a trait à la vie locale.

Seules échappent à son contrôle les grandes questions régaliennes comme la justice, la police, la politique monétaire, les affaires étrangères (on voit ici le symbole d'un ministre féroïen des Affaires étrangères !) et la défense. Des domaines intermédiaires sont susceptibles de revenir au gouvernement local après négociations. Il s'agit par exemple de l'école, de la santé, du transport aérien, de l'Église, de la protection du milieu marin, des questions sociales...

Les Féroïens disposent de représentations à Copenhague, Londres ou Reykjavik, des capitales proches, ainsi qu'à Bruxelles pour la défense de leurs intérêts face à une Union européenne qu'ils ont refusé, par référendum, d'intégrer pour des raisons politiques (ils ne souhaitent pas perdre une indépendance en cours d'acquisition) mais aussi parce qu'ils ont le sentiment qu'une fois intégrés à l'Union européenne leur voix ne portera plus ; l'archipel ne compte en effet que 48 000 habitants (dont plus d'un tiers vit dans la capitale : Tórshavn).

Les raisons sont aussi économiques. L'essentiel de l'activité, outre l'élevage ovin traditionnel et l'aquaculture, plus récente, repose sur la pêche (morue, crevette, baleine) qui emploie près de 20 % de la population active et dont les produits (frais, conditionnés, transformés) représentent plus de 95 % des exportations. En entrant dans l'Union, les Féroïens craignent que, sur ce sujet, une réglementation plus stricte leur soit imposée. Ils fondent enfin de grands espoirs sur les forages off-shore menés au large de leurs côtes. La présence d'or noir, comme en Écosse et en Norvège, leurs voisins immédiats, ferait souffler un vent nouveau sur l'archipel. Cette manne financière démultiplierait les chances d'émancipation. Elle relativiserait également les pressions financières de Copenhague. Avec un bémol : le Danemark serait moins

enclin à accorder leur indépendance aux Féroé s'il s'avérait que celles-ci soient riches en pétrole. Un bras de fer en perspective, qui n'effraie pas outre mesure les insulaires.

Une langue qui se porte bien

Le mouvement nationaliste est apparu à la fin du XIX^e siècle avec, comme objectif, la protection de la langue et de la culture face à une influence danoise de plus en plus marquée. Le féroïen est une langue proche de l'islandais avec de nombreux emprunts au danois, au norvégien, voire au bas-allemand. Les parlers celtiques l'ont également influencé. La langue est le résultat de l'histoire du pays. D'abord colonisé et mis en valeur par des moines irlandais (vers 600) puis écossais (vers 700), l'archipel est ensuite tombé aux mains des Vikings qui lui ont donné son nom (Féroé : île aux moutons, un rappel de la vie au temps des moines celtiques). Deve-



Tórshavn une capitale de 18 000 habitants.

nu possession norvégienne, il a ensuite été rattaché au Danemark (1397). En 1940, le Danemark fut envahi par l'Allemagne, tandis que les îles devinrent pendant cinq ans un protectorat britannique. Un épisode qui devait marquer les esprits : il était donc possible de vivre sans les Danois. L'idée d'émancipation s'est propagée avec la décision islandaise, autre

possession danoise, de prendre son indépendance au lendemain de la guerre. En 1946, on l'a dit, les Féroé votaient à leur tour pour la séparation, moyen considéré comme le plus efficace pour sauvegarder leur culture et leur langue.

Longtemps laissé de côté, le féroïen a progressivement repris sa place. Il est aujourd'hui utilisé au Parlement local. Les lois de ce dernier sont rédigées dans cette langue. En justice, les débats peuvent se dérouler en féroïen (mais les sentences sont énoncées en danois). C'est également la langue des médias (presse écrite, télévision, radio). À l'école, elle est enseignée dès la maternelle et utilisée jusqu'à l'université (celle de Tórshavn, 150 étudiants). Le danois n'est obligatoire, comme seconde langue, qu'à partir de la troisième année de primaire (vers 9-10 ans). Pour la préserver, la promouvoir et l'enrichir, un conseil de la langue féroïenne a été créé (une structure qui

fait penser à notre Ofis ar brezhoneg). Il participe à la création et au choix des mots nouveaux. Le conseil publie aussi une revue gratuite qui dispense des avis et relève les usages erronés. Tout ce qui doit en fait permettre de faire vivre une langue menacée. Le résultat est au rendez-vous. Aujourd'hui le féroïen, qui n'est pourtant reconnu et utilisé par les institutions (administration, école, Église) que depuis le début du XX^e siècle, se porte bien face à un danois qui apparaît sur le déclin. Ce

n'est pas, là, la conséquence d'une quelconque évolution naturelle mais bien le résultat d'une politique linguistique volontariste souhaitée et mise en place aussi bien par les habitants que par le gouvernement féroïen. Une leçon à méditer.

Patrick D. Morvan

Bretagne / Congo Brazza à Saint-Brieuc

Fañch Gaume est le président délégué de Bretagne Football Association (BFA), qui avait organisé le mémorable Bretagne/Cameroun en 1998 à Rennes. Il récidive le 20 mai 2008 en organisant une rencontre amicale entre l'équipe nationale du Congo Brazzaville et l'équipe de Bretagne, au stade Fred-Aubert à Saint-Brieuc. Qui verra-t-on sur le terrain côté breton et côté congolais ?



L'équipe de Bretagne en 1998 (en haut) et 2000.



Fañch Gaume — D'abord, cette rencontre sera organisée par le Stade briochin, en collaboration avec l'En Avant de Guingamp, et devrait être dirigée par l'arbitre international briochin Stéphane Bré. Ensuite, l'équipe de Bretagne sera emmenée par Yoann Gourcuff (Milan), Steve Savidan (Valenciennes), Yann Lachuer (Châteauroux) et Nicolas Gillet (Le Havre), sous le *coaching* de Serge Le Dizet, assisté de Pierre-Yves David et Stéphane Guivarç'h. L'équipe nationale A de la République du

Congo, avec des joueurs comme Oscar Ewolo (Lorient), Chris Malonga (Nancy), Christopher Samba (Blackburn) et Delvin Ndinga (Auxerre), entraînée par Ivica Todorov (ex-Stade brestois), prépare ses matches de mai et juin 2008, qualificatifs pour la Coupe d'Afrique 2010 et la Coupe du monde 2010.

PB — Quels sont les critères de sélection des joueurs bretons ? Et comment répondent-ils à la proposition de jouer sous le maillot gwenn ha du ?

F. G. — Est sélectionnable en équipe de Bretagne tout joueur né dans les départements 22, 29, 35, 44 et 56, ou d'ascendance parentale provenant de ces mêmes départements, ou ayant signé sa première licence dans la première catégorie d'âge dans l'un des départements bretons. Les trois premiers de ces critères sont empruntés aux fédérations britanniques et sont aussi utilisés par la Ligue de Guadeloupe, qui est affiliée à la Fédération française de football (FFF). Avec l'accord de leur club, les joueurs répondent avec fierté, enthousiasme et disponibilité à l'appel de la sélection bretonne. Ils savent que cette équipe est celle de tous les Bretons. 111 footballeurs bretons figurent dans les effectifs des clubs de Ligue 1,

Ligue 2 et National.

PB — Peut-on imaginer voir un jour une équipe de Bretagne participer aux éliminatoires d'un championnat d'Europe ou d'une Coupe du monde, à l'instar de l'Écosse et du pays de Galles, et comme l'ambitionne aussi la Catalogne ? Qu'en pense la FFF ?



Fañch Gaume.

F. G. — Il n'y a, d'une part, aucune volonté de BFA allant dans ce sens et, d'autre part, aujourd'hui, pas de possibilité légale de ce faire. Écosse, Galles et Irlande du Nord ont co-fondé l'International Football Association Board en 1882, d'où leur présence à la FIFA. Il faut noter que la vitalité des quatre fédérations celtiques est grande, puisqu'elles viennent de créer la Celtic Cup, qui débutera en 2011 et sera biennale. Pour BFA, la logique est exclusivement sportive, comme pour l'Andalousie, que Michel Platini, le président de l'UEFA, connaît bien. Ainsi, Noël Le Graët, vice-président de la FFF et président de Guingamp, nous a encouragés à organiser ce match, comme Platini l'avait fait en 1998.

La Région sera représentée à ce match par Mona Bras, conseillère régionale UDB.

PB — Le match du 20 mai bénéficie du partenariat de plusieurs collectivités bretonnes (Région, ville de Saint-Brieuc). Il sera également retransmis en direct sur la chaîne Direct8. Est-ce que ces marques de reconnaissance vous aideront dans vos futurs projets ?

F. G. — Les partenariats de la Région Bretagne, de la ville de Saint-Brieuc, de la chaîne TV Direct8 et de l'équipementier Baliston sont essentiels à notre développement sportif et structurel. Ces partenariats s'inscrivent dans la durée et vont être amenés à se développer de plus en plus. Il faut savoir que certaines équipes nationales demandent entre 100 000 et 700 000 euro, comme l'Argentine ou le Brésil. Mais il y a un réel engouement pour l'équipe de Bretagne, lequel devrait rejaillir sur l'image du football breton et, nous l'espérons, son développement et son dynamisme. Voilà de quoi fêter le 90^e anniversaire de la Ligue de Bretagne de football !

Fañch Gaume

Bretagne/Congo :

Mardi 20 mai 2008 à Saint-Brieuc au stade Fred-Aubert (11 000 places). Télédiffusion sur Direct8, à 21 heures.

Tarifs d'entrée : 10 € (places assises), 5 € (debout), 3 € (enfants <12 ans). Billetterie : www.francebillet.com et au stade Fred-Aubert. Contacts : Stade briochin, 02 96 61 86 45 et www.bretagne-football.org.

Pour ou contre le canal de Nantes à Brest ? Cette étonnante question s'est posée en fin 2007 à propos de la reconquête de la qualité des eaux pour une partie de l'Aulne et du Blavet. Le débat s'est tenu jusque sur Internet.

Les plaisanciers... ➤

Le site de l'association nationale des plaisanciers en eaux intérieures (ANPEI) se révèle très riche en informations.

Une recherche sur « Aulne » permet de trouver plusieurs articles et documents sur le sujet de l'Aulne canalisée. On remarquera en particulier, sous le titre « Canaux en pointillés », à la date du 4 novembre, un intéressant bilan d'interviews publiées par *Le Télégramme*.

La plupart des réponses se prononcent plutôt pour la préservation du canal, pour ses valeurs culturelles et économiques. Mais, pour le président de la fédération de pêche, la canalisation est un facteur aggravant de pollution.



www.gobages.com



www.eau-et-rivieres.asso.fr

L'Aulne côté mer ➤

Pour rester sur l'Aulne, dans sa partie maritime, le site « antreizh » propose un grand nombre d'informations touristiques. On peut y consulter les calendriers d'animations et évènements nautiques de l'année en cours. Une page d'information est consacrée à la tempête et grande marée du 10 mars dernier, mais l'analyse détaillée de l'incident reste à faire.

Le site contient également un intéressant guide des cales de mise à l'eau, et plusieurs galeries de photos de paysages de l'Aulne, dont une série consacrée à l'arrivée de l'ex-croiseur *Colbert* au cimetière de bateaux de Landevenneg.



www.anpei.org

... contre les pêcheurs

Du côté des fédérations de pêche, le retour à l'état naturel aurait l'intérêt de préserver les populations de poissons.

Le site « gobages » des pêcheurs à la mouche a hébergé dans son forum un long débat, parfois passionné, sous le titre « Canal de Nantes à Brest ». Le patrimoine biologique et la préservation des espèces naturelles y sont souvent mises en avant par rapport à la défense de « trois cailloux et de la maçonnerie »...

Une position intermédiaire, souvent abordée dans la discussion, consisterait en l'ouverture des écluses qui permettrait l'écoulement libre des eaux.

L'avis de ERB

L'association Eau et rivières de Bretagne se devait de se pencher sur cette question. Un long document diffusé sur leur site, en info de la semaine 47/2007, fait le bilan de la question en prenant en compte ses différents aspects.

ERB fait remarquer que la réduction de la pollution doit d'abord se faire à la source, sur tout le bassin, et que les solutions intermédiaires, entre destruction et conservation du canal, doivent être étudiées en détail.

En conclusion, le site de l'ANPEI diffuse un document daté du 8 mars dernier : « Restaurer la qualité des eaux », dans lequel la Région Bretagne s'engage pour l'eau et pour le patrimoine des canaux.



www.antreizh.fr

Octave Cestor,

« Descendant d'esclave ? On peut voir les choses comme ça. Mais je me pense plutôt en descendant de nèg marron' ... » La formule a ricoché sur plus d'un interlocuteur, mais elle touche juste. Et met en perspective une vie où, d'évidence, tout n'a pas été simple et facile.

C'est en 1947 qu'Octave Cestor naît dans la commune du Morne Vert, au nord de la Martinique, « un endroit où se réfugiaient les esclaves en fuite, à bonne distance des plantations et des ports ». Son père est agriculteur, sa mère, commerçante. D'un grand-père maternel breton il tient une part de sang « blanc ». C'est assez pour devoir affronter, dès les premières années de sa vie, un double racisme : « Je n'étais pas assez noir pour être Noir, j'étais beaucoup trop noir pour être Blanc ! » Octave subit les brimades et les coups de ses camarades d'école, à tel point que son père, attaché au légalisme républicain, tente plusieurs fois d'obtenir justice en portant plainte... et se retrouve condamné, les familles « plus noires » faisant bloc contre ces privilégiés de la peau !

Un autre ordre est possible

Son père, c'est aussi le gaullisme, la fierté d'être Français, la volonté de se fondre dans cette nation au parfum de droits de l'homme, pour la remercié de ce qu'elle-même donne sans mesure. « Il ne fallait pas parler créole à la maison : la France tendait un miroir. Il était bon de s'y reconnaître. »

L'engagement dans l'armée, avec l'arrivée dans l'Hexagone, est en 1966 une étape logique, vite décapante pour les idéaux... car Octave n'attend pas des semaines

pour se faire traiter de *nègro* par un gradé ! Une gifle propre à casser le miroir, et à remettre bien des pendules à l'heure. Mais l'élection présidentielle de 1965 est passée par là. François Mitterrand a osé défier l'ordre sanctifié par l'adhésion du père. Un autre ordre est possible, même si Octave ne rejoint le PS qu'en 1973, deux ans après le congrès d'Épinay. Il a quitté l'uniforme.

Sa réflexion s'approfondit : « Contre l'oubli destructeur de ce que furent l'esclavage et de ce que sont encore ses conséquences, le besoin de mémoire s'impose. Il s'impose à tous, pas seulement aux descendants d'esclaves. Dans les pays ex-nègriers aussi, il faut se libérer d'un passé qui paralyse, et fait obstacle à des relations vraies. »

Au Parti socialiste, Octave va militer dans le secteur « entreprises ». Il sera secrétaire fédéral aux entreprises dans la Loire-Atlantique et membre de la commission nationale

du secteur. Des responsabilités qui le passionnent, font reconnaître ses qualités d'organisateur et de négociateur, mais dont il regrettera un jour qu'elles restent à usage interne. La légitimité de l'action publique lui manque et, les années aidant, il lui semble qu'on n'est pas pressé de lui en ouvrir l'accès.

Un pan occulté du passé nantais

1983 le voit cependant entrer au conseil municipal de Saint-Herblain et créer l'association Combit Dom². Le projet existe alors à Nantes de réveiller la mémoire de la traite négrière en commémorant le fameux Code noir, par lequel Colbert, trois siècles plus tôt, réglementait l'esclavage et donnait aux esclaves le statut de « bien meuble » (celui d'une chaise ou d'un chien). En retirant petitement à cette commémoration le soutien de la ville de Nantes, le nouveau maire de droite, Michel Chauty, lui fait bien involontairement une énorme publicité, qui

va amplifier et inscrire durablement dans le temps le besoin de mémoire et d'histoire. Un besoin que Jean-Marc Ayrault, élu en 1989, saura reconnaître et prendre en compte.

L'exposition « Les Anneaux de la mémoire », dont le succès ne se démentira pas de 1992 à 1994, reste comme l'un des temps forts de la réappropriation par les Nantais de ce pan occulté du passé de leur ville. On imagine que cela ne s'est pas fait sans confrontations.

Octave est de tous ces combats. Combit Dom, l'association qu'il préside, prend le nom de Mémoire de l'outre-mer, et n'entend pas, tournée vers le passé, se contenter de commémorations ponctuelles. Elle est présente dans la ville, ouverte vers l'avenir, témoi-



Le Peuple breton / Michel François

Octave Cestor.

descendant de nèg marron à Nantes

gnant de ce qui fut pour faciliter recherches, dialogues, rencontres et projets. On la voit à la Foire internationale de Nantes, au Festival d'été, aux Rendez-vous de l'Erdre, au Festival Tissé Métisse...

Depuis septembre 2007, elle tient permanence au cœur même de l'ancien quai négrier de la Fosse, d'où sont parties, de Louis XIV à Louis-Philippe, plus de 1 500 expéditions triangulaires emportant ensuite d'Afrique vers les îles d'Amérique 450 000 esclaves.

Sur les deux premiers niveaux d'un ancien immeuble d'armateur négrier, Octave Cestor me fait visiter le siège de Mémoire de l'outre-mer et les locaux adjoints de l'espace culturel Louis-Delgrès. Cette association est une vitrine de l'outre-mer, avec des informations touristiques, économiques, associatives. Elle organise des manifestations culturelles (lectures publiques, expositions, conférences, concerts, théâtre). C'est aussi une ambassade de l'outre-mer, qui reçoit des personnalités, se met à la disposition des associations d'outre-mer, voire de quiconque s'intéresse à ces territoires et à leurs populations. C'est aussi un centre de ressources : travail des enfants sur la mémoire négrière, recherches étudiantes ou de plus haut niveau.

L'avenir de la France est au métissage

Octave Cestor, qui s'est aussi battu pour qu'un monument célèbre l'abolition de l'esclavage sur les lieux mêmes du trafic négrier, ne cache pas son émotion : « Le mémorial à l'abolition de l'esclavage s'insérera ici, dans le corps du quai de la Fosse, entre cette maison de l'Outre-Mer et en face, sur l'île de Nantes, le nouveau palais de justice. Les travaux d'aménagement du site ont commencé. L'accessibilité au public est pour l'automne 2009. »

Président depuis vingt-cinq ans de Combit Dom, puis de Mémoire de l'outre-mer, Octave peut maintenant passer la main à son ami Mi-



Le Peuple breton / Michel François

Au mur du bureau d'Octave Cestor, une œuvre originale produite en Polynésie.

chel Cocotier, adhérent de l'association depuis dix ans, bien préparé à ce passage de témoin : l'association a su prendre son avenir en main.

Mais le combat continue : « La France politique reste celle du 18^e siècle. Le discours commun à tous les partis de gouvernement est hostile aux communautarismes, mais en pratique le communautarisme est encouragé. On fait une place au soleil à ceux dont la communauté représente un risque. Les autres sont là pour la photo. Aucun n'a vraiment compris que la France du 21^e siècle est une France métissée, et que l'avenir impose de prendre cette dimension en compte. »

Octave veut se battre sur ce terrain de toutes les diversités. Il ne

cache pas son intérêt pour le parcours de Barack Obama aux États-Unis, et souhaite qu'il réussisse, « car cela aura une influence dans le monde entier ». Et il conclut : « Il faudrait que la France, pays donneur de leçons, accepte enfin de s'en donner à elle-même. »

Propos recueillis par

Michel François

1. Esclaves ayant fui la plantation et se trouvant dans une situation précaire et dangereuse. Détail d'ambiance : les colons blancs avaient introduit dans la région du Morne Vert des serpents d'Afrique aux piqûres mortelles, contre lesquelles il n'existait pas, aux Antilles, de remèdes locaux...

2. Expression créole signifiant « réunion d'esclaves ».

Bulletin d'adhésion



Rejoignez l'UDB !

Prénom _____

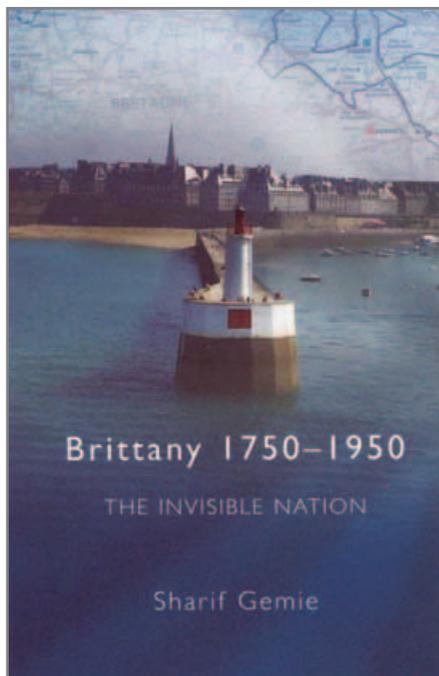
Nom _____

Adresse _____

À adresser à

UDB 9 rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc
avec un chèque de 24 € minimum

◆ Brittany 1750-1950, the invisible nation



Prendre pour objet d'étude les deux siècles qui séparent Louis Caradeuc de La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne, de Joseph Martray, fondateur du Celib, n'est pas un choix banal. Pour oser le faire, il faut peut-être avoir le recul et la hauteur de vue de Sharif Gemie, un historien britannique d'ascendance égyptienne !

À l'instar de Caroline Ford et d'Edward Saïd dénonçant les méfaits de l'orientalisme, Sharif Gemie en fait de même avec le celtisme, dans lequel il voit une perversion de l'affirmation identitaire. À force d'intérioriser leurs propres images produites par la culture dominante, les Bretons s'enfoncèrent plus profondément dans l'aliénation. Cette perversion se manifeste dès le 18^e siècle avec les celtomanes et s'aggrave, en 1790, avec le juridisme du comte de Botherel. Sourd et aveugle aux difficultés des couches populaires, il ne sait pas actualiser sa défense des institutions bretonnes. Cette grave carence sera, comme on le sait, lourde de conséquences.

Tous les paradoxes de ce qu'il est convenu d'appeler l'identité bretonne sont ici examinés, classés et analysés avec la plus scrupuleuse rigueur. C'est ainsi que l'auteur étudie dans le détail la société bretonne du 19^e siècle. Il a des mots très durs contre le Second Empire, mais aussi contre l'Église et contre la République. Pour lui, l'histoire de la Bretagne met en évidence les contradictions internes de la tradition politique française. De la même façon, l'auteur souligne la précocité des actes de la Résistance dès 1940, l'importance des réseaux, des maquis ainsi que le traumatisme né de la collaboration d'une poignée de séparatistes avec les autorités allemandes. Comment ce très vieux pays peut-il, dès lors, concilier son adhésion à l'unité française avec le souci de rester fidèle à lui-même ? La présentation, dès 1947, par le député communiste Pierre Hervé, d'un projet de loi réclamant l'enseignement du breton apporte un élément de réponse. Une autre en est aussi le rejet de tout racisme et la volonté d'ouverture avec le monde des jeunes générations, dont le Festival de cinéma des minorités à Douarnenez offre, depuis trente ans, un bel exemple.

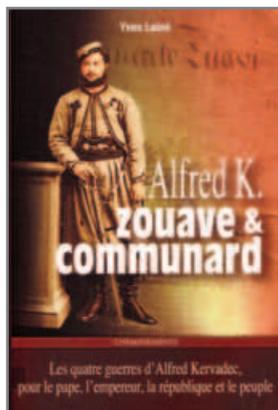
La problématique des écoles Diwan et des deux autres filières d'enseignement bilingue est aussi largement évoquée.

L'ouvrage s'appuie sur une riche bibliographie. Il doit être lu, relu et médité par tous. Une bonne occasion aussi de se remettre un peu à la langue anglaise.

Yann Ber Piriou

(University of Wales Press, 308 p., 71 €)

◆ Alfred K. zouave et communard



Lorsque je rédigeais l'article du PB d'avril sur la Bretagne et la Commune, j'étais loin de penser qu'une nouvelle publication allait illustrer une partie de mes propos. Il s'agit de l'ouvrage d'Yves Lainé consacré à un de ses ancêtres, Alfred Kervadec (1851-1872). Celui-ci, jeune Breton, a été élevé au sein d'une famille bourgeoise de Nantes, catholique et royaliste. À seize ans, l'adolescent s'engage dans les zouaves pontificaux et part à Rome pour défendre les États du Pape, assiégés par les troupes italiennes du Niçois Garibaldi !

Libéré en 1870, il s'engage pour sauver l'empereur Napoléon III assiégé à Sedan. De là, c'est le repli sur la capitale française, assiégée par les Prussiens. Soldat au 113^e de ligne, le jeune Breton défend maintenant la

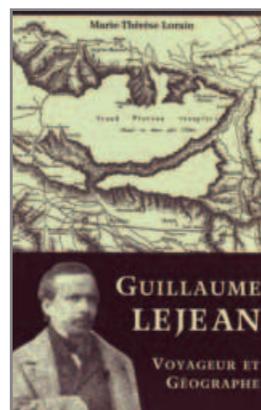
République de Thiers ! Après l'armistice, Kervadec, revenu en Bretagne, regagnera cependant Paris assiégé, non sans avoir juré de ne plus porter les armes. Véra, une journaliste italienne aimée, proche de Louise Michel, l'a convaincu de rejoindre les rangs de la Commune et il travaille dans la presse révolutionnaire. Au moment de la chute de la Commune, il parvient à s'évader de Paris et à regagner la Bretagne. Il meurt, jeune et malade, à Nantes en juillet 1872.

Cette vie, qui est un véritable roman, Yves Lainé nous la narre avec un bonheur inégalé. Pour cela, il a fourni un réel travail d'historien utilisant les archives, mais aussi, par chance, il a disposé de deux carnets intimes tenus par les jeunes sœurs d'Alfred Kervadec. Plus que le récit d'une vie, c'est ainsi la peinture d'une société nantaise de l'époque. Passionnant.

(Cheminements, 312 p., 20 €)

Ronan Leprohon

◆ Guillaume Lejean, voyageur et géographe



Guillaume Lejean, (1824-1871) est un fils de paysans trégorrois. Republicain passionné d'histoire et de voyages, il sillonne la Bretagne puis devient journaliste à Paris en 1848. Il va contribuer à l'élaboration de la nouvelle science géographique. En liaison avec de nombreux géographes interna-

tionaux, il publie de nombreux articles pour le grand public et aussi des cartes pour les revues savantes. Sa carte ethnographique de la Turquie servira à l'élaboration des traités de Sèvres et de Saint-Germain en 1919-1920 et à la reconnaissance des Bulgares. Marie-Thérèse Lorrain, son biographe, a pu accéder à de nombreux documents inédits, dans les archives de la Marine et celles de la famille.

J.-J.M.

(Les Perséides, 346 p., 23 €)

Notre livre du mois

Le Mythe national, L'histoire de France revisitée

Suzanne Citron
Éditions de l'Atelier

Un livre d'histoire important, et aussi un livre sur l'histoire, était paru il y a plus de vingt ans. Devenu un classique, il n'était malheureusement plus disponible. On le retrouve désormais sous la forme d'un livre de poche, singulièrement enrichi, avec une bibliographie importante et très à jour.

L'historienne Suzanne Citron, l'auteur, nous précise que, par rapport à l'édition de 1987, elle a densifié, dans les chapitres 9, 10, 11, les « propositions pour une nouvelle démarche historiographique (...). Entre-temps, dit-elle, mon travail pour *L'Histoire des hommes* m'avait fait avancer dans ce sens. » Dans sa préface, elle situe son ouvrage réédité dans l'actualité : « La crise de l'identité nationale ne peut, à mon sens, se dissocier d'une crise de la culture républicaine, qui se manifeste en France par l'usage à tout propos du mot "République" (et de ses dérivés), emblème passe-partout, mais indécis et contradictoire dans ses significations. »

Dès 1987, *Le Peuple breton* avait signalé à ses lecteurs cet ouvrage important pour tous les citoyens français, et particulièrement important dans le combat que mènent des Bretons contre une histoire officielle partielle et sélective. Dans sa nouvelle préface, l'historienne précise le propos : « Le statut de l'histoire de France est en effet paradoxal. D'un côté la légende, la mythologie nationale consacrée par l'école, une succession chronologique organisée autour des grands événements et des grands personnages façonnent ce que

nous croyons être la trame du passé. De l'autre côté, des travaux, des recherches conduisent, sur des points précis, à de nouvelles perspectives et suscitent un regard distancié et critique sur les nouvelles mises en ordre. Une histoire, nouvelle ou différente, pose des questions, propose des résultats, certes dispersés et discontinus, mais qui, si l'on y réfléchit, mettent en question la représentation du passé que l'école, depuis un siècle, a transmise aux Français et que l'on nous impose comme notre "mémoire collective". »

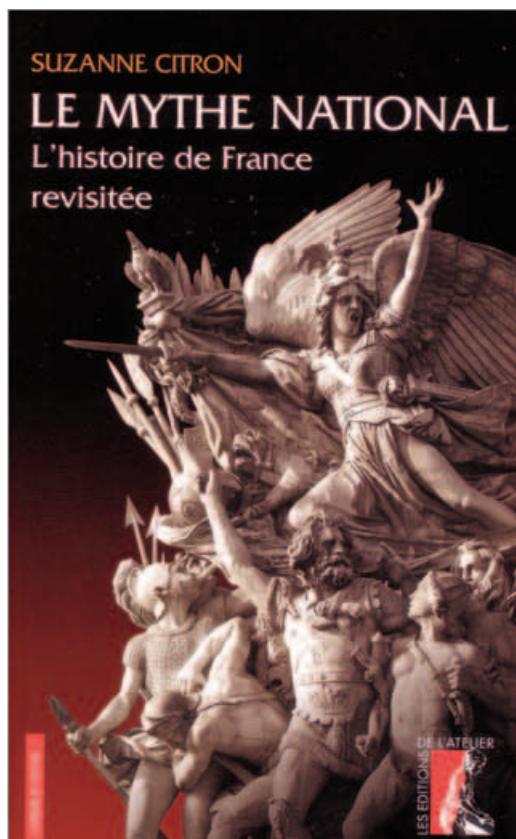
La première partie de l'ouvrage survole cette légende républicaine fabriquée à travers les manuels d'histoire, qui doivent encore tant aux historiens officiels de la III^e République, en particulier Ernest Lavisse. Par-delà la légende se poursuit la même mise en scène du passé, avec une France qui aurait toujours existé et dont la légitimité des conquêtes n'est jamais mise en question. On n'a pas encore renoncé à l'histoire-célébration, à la raison d'État, au nationalisme « ethnocentré » qui se cache sous un universalisme proclamé.

La seconde partie, intitulée « recherche de la France », fait la critique de la mémoire franque, de la religion royale, de l'idée de nation gauloise prolongée dans la nation une et indivisible d'aujourd'hui. L'auteur traite de la construction et de la francisation, à partir des élites, d'un royaume plurinational. Les mémoires refoulées commencent à resurgir : les minorités, Vichy, la guerre d'Algérie, la colonisation. L'État républicain apparaît aujourd'hui en panne générale. Sa refondation ne peut se faire qu'à partir d'une histoire plurielle. L'auteur développe des propositions concrètes pour un nouvel enseignement de l'histoire en France dans un système scolaire souple et décentralisé. Une réflexion sur l'histoire, la so-

ciété, la citoyenneté qui va bien au-delà de l'histoire. À lire ou à relire d'urgence !

Jean-Jacques Monnier

(Éditions de l'Atelier, 352 p., 11,90 €)



Nous avons reçu...

et nous vous en parlerons si la place le permet :

◆ **Félicia Michot** – *La Femme du Breton*, Bénévent, 12 €.

◆ **Claude Pasquet** – *La Nuit du pardon*, Cheminements, 20 €.

◆ **Yann Fouéré** – *... des mots pour L'Avenir de la Bretagne*, Fondation Yann Fouéré, 15 €.

◆ **Pascal Rannou** – *Noire la neige*, Parenthèses, 18 €.

◆ **Yvonick Neumager** – *Bretagne entre terre et mer*, Timée éditions, 18 €.

Musiques de Celte

MICHELLE LALLY

If this be love



C'est lors de sa participation à un concert d'Arty McGlynn que Frankie Gavin repéra la jeune chanteuse Michelle Lally, originaire comme lui de la région de Galway. Rapidement conquis par le talent de celle-ci, Frankie la convainc d'enregistrer un album.

Et la voilà qui s'ajoute au panthéon des chanteuses découvertes et soutenues par le leader de Dé Dannan : Mary Black, Dolores Keane, Maura O'Connell ou Eleanor Shanley.

Michelle Lally propose donc à notre écoute son premier album **If this be love**, onze superbes chansons (et deux instrumentaux) qu'elle interprète avec justesse, accompagnée discrètement par Frankie Gavin au *fiddle* et à la flûte, Tim Edey à la guitare et Eugene Kelly.

Du plus loin qu'elle se souviene, Michelle a toujours chanté, des chansons traditionnelles en majorité. Ici, hormis un titre, elle s'est tournée vers des auteurs contemporains : John Spillane, Mick Hanly ou Sarah McLachlan et surtout Jimmy MacCarthy. On y retrouve deux titres du répertoire de Christy Moore, *Ride on* et *Black is the colour*, divinement arrangés par son mentor, Frankie Gavin.

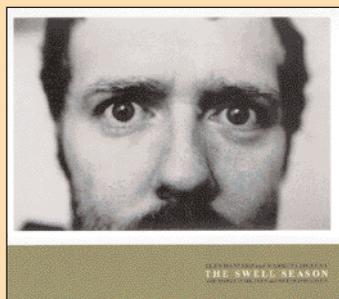
Un peu plus surprenant, l'*Ave Maria* de Schubert qui détonne dans l'ensemble, mais admirablement restitué par une voix qui va sûrement compter dans les années à venir.

Enfin, si vous n'aviez pas fait le rapprochement, sachez que Michelle est la voix du groupe *Hibernian Rhapsody* dont je vous entretenais le mois dernier.

(Tara Music TARACD 4019
Distribution Keltia)

**GLEN HANSARD &
MARKÉTA IRGLOVÁ**

The Swell Season



Petite perle musicale que cet album, découvert récemment lors de la sortie du film irlandais *Once*, dont les protagonistes sont les mêmes que ceux qui signent **The Swell Season**.

Chanteur et guitariste du groupe de rock irlandais *The Frames* qui sévit avec succès depuis le début des années 90, Glen Hansard a ressenti le besoin de se recentrer sur lui-même en produisant un premier album solo. Il a fait appel à une jeune pianiste rencontrée par hasard à Prague, Markéta Irglová, de même qu'à la violoniste finlandaise Marja Tuhkanen et au violoncelliste français Bertrand Galen.

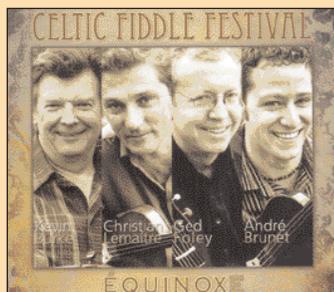
À eux quatre, ils nous délivrent un album délicieux, à la musique pop-folk calme et romantique, un pur moment de tendresse et presque de volupté. Les textes, tous signés par Glen et sa muse Markéta, sont de toute beauté, parfois douloureux, toujours sincères. Ainsi *Falling Slowly*, le titre phare du film *Once*, qui a d'ailleurs reçu l'Oscar de la meilleure chanson en février dernier, ou *Drown Out* sur le thème de la solitude.

Markéta ajoute, par touches subtiles au piano, la rigueur de sa formation classique à la voix d'écorché vif de son compagnon. Tout au long des dix titres de l'album, l'émotion sourd de la voix fragile du *songwriter* dublois. Les arrangements délicats et sensibles en font l'album témoin d'une rencontre nostalgique et féconde. Un pur moment de bonheur.

(Plateau 12 cd
www.theframes.ie)

CELTIC FIDDLE FESTIVAL

Équinoxe



Cinquième album pour le Celtic Fiddle Festival, qui commença sa carrière il y a une quinzaine d'années par une tournée qui devait être sans lendemain. On connaît la suite. Toujours emmenés par trois *fiddlers*, l'Irlandais Kevin Burke, le Breton Christian Lemaître et le Québécois André Brunet, ce Celtic Festival fait aussi la place au guitariste britannique Ged Foley.

Pour **Équinoxe**, enregistré en septembre dernier au Québec et en Irlande, nos trois amis ont, comme c'est souvent le cas, apporté chacun des airs en provenance de leur pays d'origine. Ainsi une danse *fisel* y voisine-t-elle avec quelques reels irlandais ou un quadrille acadien.

Chacun y va de ses origines et les solos, duos ou plus si affinités, occupent l'espace et prennent la place qui leur revient. Quelques airs écossais, suédois ou italiens faisant le liant nécessaire à cette réunion de virtuoses de l'archet.

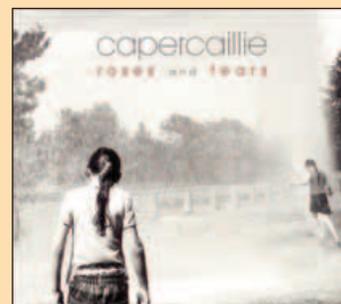
Au fil des années, les quatre complices ont appris à se découvrir et se connaître de mieux en mieux. Cela s'entend dans leur interprétation fluide et brillante. La juxtaposition de styles si différents au départ s'effectue dans une parfaite symbiose, et le résultat est à l'avenant : un album de qualité à l'image de ses prédécesseurs.

Domage que le Celtic Fiddle Festival ne tourne pratiquement qu'aux USA. Qu'attendent-ils pour venir nous offrir quelques moments sympas par chez nous ?

(Loftus Music LM003
www.loftusmusic.com)

CAPERCAILLIE

Roses and Tears



Capercaillie, qui occupe le devant de la scène écossaise depuis près d'un quart de siècle, nous offre aujourd'hui un dix-septième album de toute beauté **Roses and Tears**.

Pour ce faire, Donald Shaw est allé puiser quelques trésors à l'École des études écossaises. Il en a ramené plusieurs airs et chansons que le groupe a arrangés à sa façon, leur insufflant une vitalité dont ils ont le secret.

Douze morceaux émaillent cet album, dont une majorité de chansons sublimes par la voix fascinante de Karen Matheson, la plupart en gaélique, même si deux textes en anglais trouvent ici leur place. Deux chansons pacifistes, dues au talent de J. Martyn et de D. Shaw, qui signe d'ailleurs la plupart des morceaux non traditionnels. Quelques perles se détachent du lot, comme *Seinneam cliù nam fear ùr*, sur laquelle la sensibilité affleure dans la voix cristalline de Karen.

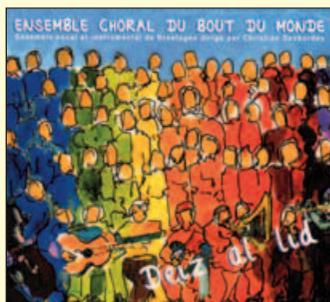
Donald et Karen ont été de l'aventure de l'Héritage et n'ont pas oublié la Bretagne, puisque D. Shaw signe une *Quimper Waltz* de derrière les fagots et que deux morceaux de G. Le Bigot figurent aussi au répertoire.

Nos oiseaux des Highlands sont secondés par leurs complices habituels, parmi lesquels le prodigieux flûtiste M. McGoldrick ou l'énergique *fiddler* C. McKerron. Laissez-vous séduire une fois encore par ce combo de sympathiques musiciens.

(Vertical VERTD84
Distribution Keltia)

Philippe Cousin

ENSEMBLE CHORAL DU
BOUT DU MONDE
Deiz al lid



Pourquoi ne pas suivre l'exemple de nos cousins gallois en ancrant le chant choral en terre bretonne ? Il reste pour arriver à leur niveau bien du chemin à parcourir, mais les chœurs et chorales se multiplient en Bretagne et, pour sa part, voilà plus de trente ans que l'Ensemble choral du Bout du Monde s'y emploie, avec opiniâtreté, sous la houlette, depuis une vingtaine d'années, de Christian Desbordes. Fort de ses quelque cent vingt choristes, l'ensemble breton fait souffler sur le pays un vent chaud chargé de tolérance et d'espoir.

Le parti pris ? « Mêler les couleurs et les richesses de notre langue aux sonorités musicales d'autres cultures enracinées, elles aussi, dans l'âme des peuples. » L'Ensemble choral du Bout du Monde a décidé d'ouvrir en grand les portes et les fenêtres et propose un répertoire éminemment coloré, associant Dafydd Iwan, les Celtas Cortos, I Muvrini, Idir, mais aussi Stivell, Maxime Piolot, Tri Yann, Enya et même Jean-Jacques Goldman... Les frontières sont abolies, les barrières n'existent plus et, s'il en faut une seule preuve, la voici : Idir, invité sur l'album, chantant en breton deux de ses titres, *Ssendu*, devenu *Karoud* et *Cfiy* ou, si vous préférez, *Plac'h yaouank a bell bro*. Autres « coups de chœur » : les versions bretonnes du chant gallois, *Yma o hyd* ou de la chanson d'I Muvrini, *Ùn sò micca venuti*... Une grande force de conviction, pour une cause juste et digne. Paix et total respect.

(Keltia Musique,
ECBM 1207)

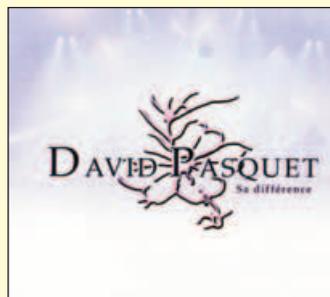
Delàouit

par Pierre Morvan

EN MAI...

La Bretagne ne se contente pas de danser tout l'été... Elle le fait tout au long de l'année ! De ce point de vue, le mois de mai tient la corde. Jugez-en... Du 2 au 4 mai, à Carhaix, la grande fête des 30 ans de Diwan, avec au programme : Idir, Maïon et Wenn, Iwan B, Dan ar Braz, Gilles Servat, Nolwenn Korbell, Manu Lann-Huel, Melaine Favennec, Gwennyn, Didier Squiban... et l'arrivée d'Ar Redadeg. Du 8 au 11 mai, à Klegereg, le Festival an Arwen, avec l'Inde, l'Égypte, la Thaïlande et la Catalogne en invitées... Ce même week-end, à Saint-Brieuc, Art Rock et du beau monde, dont Olli and the Bollywood Orchestra, High Tone, Dominic Sonic, Yelle, Yaël Naïm, Asa... Et à travers toute la Bretagne, tout au long du mois, avec des temps forts lors du week-end du 17, 18, 19 mai, la Gouel Erwan (programme complet sur le site www.saintyves-gouelerwan.com).

David PASQUET *Sa différence*

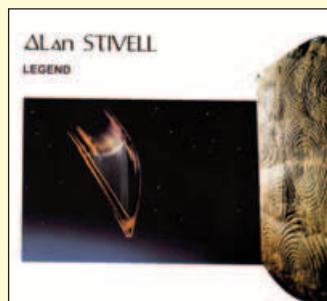


Cela fait déjà un moment que David Pasquet, venu du groupe Ar Re Yaouank, entend affirmer *Sa différence*... Son jeu précis et « pêchu », sa vitalité débordante, sa créativité suffisent à le placer dans le peloton de tête des sonneurs les plus réclamés sur les scènes bretonnes. Avec l'introduction de textes, en français, ce second album marque peut-être un tournant dans la carrière du *talabarder*. Il n'en reste pas moins que c'est avec les morceaux instrumentaux que le musicien donne toute sa (dé)mesure. Appuyé par quelques musiciens réputés – Yvon Molard aux percussions, Mickaël Cozien au biniou, Stéphane Rama à la basse, Jean-Marc Ilien au clavier, Cédric Monjour à la guitare – David Pasquet nous propose quelques titres de haute volée, au premier rang

desquels je n'hésiterai pas à placer une *Bourrée* haletante, un *A.7.P.* décoiffant ou une *Polka Pont nevez* assez envoûtante. Puissant et racé.

(Coop Breizh, CD 998)

Alan STIVELL



Six des albums d'Alan Stivell viennent d'être réédités, dotés d'un son « remastérisé » et d'une pochette relookée... l'événement mérite d'être signalé. Avec *Terre des Vivants*, enregistré en 1980,

nous retrouvons des titres phares tels *Rentrer en Bretagne* ou *Raok mont d'ar skol*. *The mist of Avalon* paru en 1991 sublime la légende arthurienne. Youssou n'Dour, Khaled, John Cale, invités sur *1 Douar*, donnent à cet album sorti en 1997 une dimension universelle et *Back to Breizh* sonne, en l'an 2000, le retour en Bretagne. Avec *Au-delà des mots*, Alan remet son instrument de prédilection au cœur de son œuvre. J'ai gardé pour la fin *Legend*, un petit bijou que je ne me lasse jamais d'écouter et de réécouter. Paru en 1983, l'album symbolise à mes yeux toute la démarche du musicien, empreinte d'enracinement et d'ouverture, de tradition et d'innovation. Croyez-moi ou non, aucun de ces disques n'a pris une ride !

(Keltia III, Harmonia Mundi)

SOUTIEN AUX FAUCHEURS VOLONTAIRES D'OGM



Ça commence fort avec les Sarkofiottes pour *Guerrillers attitude*. Et ça continue sur le même ton, avec Pogo Marto pour *CRS*, Brassens Not Dead pour *Hécatombe*, Patrick Cruel pour *Give me more pain*, Dyvan le Terrible pour *Grève générale*... Vingt-deux titres en tout (et vingt et un groupes) pour une compilation punk-rock qui ne l'envoie pas dire. Une compilation de soutien aux faucheurs volontaires d'OGM, poursuivis et condamnés pour leurs actions contre les expérimentations en plein champ. Destinée aux faucheurs volontaires, ce CD s'adresse aussi aux fauchés, puisqu'il ne coûte que 8 euro... À commander au Comité de soutien aux faucheurs volontaires d'OGM, La Guého, 56580 Rohan (soutienfaucheurs@free.fr).

Le site de l'UDB
www.udb-bzh.net

Bleuñv a zo, jistr a vo ! (Il y a des fleurs, il y aura du cidre !)

Enfin une bonne nouvelle en cette période morose ! Dastum Bro-Dreger a eu l'excellente idée de rassembler en un CD et un DVD l'essentiel sur la boisson reine de Bretagne : le cidre.

C'est à passer un après-midi entre voisins et amis, à presser le cidre à la bonne franquette, à goûter le pur jus, à discuter, à commenter, à émettre des avis... que nous convient les collecteurs.

Un film de dix-sept minutes nous apprend comment se fait le cidre, en montrant deux producteurs à l'œuvre : un paysan traditionnel et une coopérative un peu plus mécanisée. On y apprécie l'importance du choix des pommes, du moment de leur récolte, du dosage des catégories et des variétés. On y observe le labeur du broyage des fruits, le travail patient de montage de la motte (*ar voundenn*), paille et pomme alternées, couche après couche, autour de la vis du pressoir. Enfin arrive l'instant fatidique où retentit le cliquet de la mécanique. Sous l'effet de la pesanteur, le

jus a déjà commencé à sourdre à coulées hésitantes. On dit alors en plaisantant : *krog eo da bisat war e votoù*, il commence à pissier sur ses sabots.



Le CD en breton déroule des conversations autour du cidre au fur et à mesure des opérations, l'après-midi durant. Des chants viennent s'intercaler et ponctuer plaisamment les propos des invités, et l'on retrouve avec plaisir Nanda et Ifig Troadeg déplorant

la chute d'un pommier, qui annonce une année « sèche », ou célébrant le cidre doré.

Plusieurs documents, dont une étude de l'incontournable Trégorrois Daniel Giraudon, viennent éclairer le sujet. La transcription mot à mot des conversations aidera aussi les bretonnants débutants à saisir toutes les subtilités des échanges.

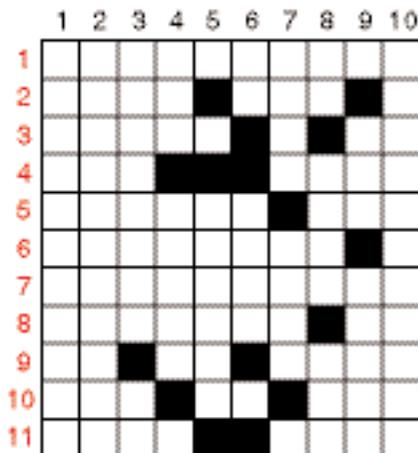
Chacun sait que « *n 'ni zo kap d'evañ jistr bemdez 'zo ur paotr kapabl ha solut* », celui qui peut boire du cidre tous les jours est un gars capable et solide. C'est donc une œuvre de salubrité publique que nous propose Dastum Bro-Dreger. On aurait tort de s'en priver !

Jean-Claude Le Gouaille

(CD 14 plages, 55 min + DVD 17 min + livret PDF, Dastum Bro-Dreger, 02 96 46 59 11, bro-dreger@wanadoo.fr, <http://www.dastum.net/>, 15 €)

1. *Appellation contrôlée*, film en français réalisé par Loïc Chapron, Éditions Trégor-Vidéo.

Mots croisés n° 211



HORIZONTALEMENT : 1. Astérix en est un – 2. Il aime le rap ; Dessert breton – 3. Cannibales ; Sur une vieille adresse – 4. Refusa de se mettre à table ; Cor de vieux cerf – 5. Certains en cherchent en cherchant la petite bête ; Désert – 6. Enfoncées – 7. Cité de caractère en Morbihan – 8. Poèmes plaintifs ; Se jette pour jouer – 9. Titre du journal des Jeunesses démocratiques bretonnes dans les années 70 ; Aux deux bouts de l'Eire ; Terminé – 10. Doublé, ça endort ; Do ; C'est pendant son âge que les Celtes migrèrent en Europe – 11. Cité près de Vannes ; Il y en a plusieurs à Jugon en Côtes-d'Armor.

VERTICALEMENT : 1. Ce dont *Le Peuple breton* a le plus besoin – 2. Décentralise – 3. Celle de Chine était en photo dans le dernier PB ; Sigle d'une administration hostile au breton – 4. Devise du prix Nobel ; C'est à celui de Châteauneuf-de-Randon que Du Guesclin trouva la mort – 5. Entre dans le moyeu – 6. Arbre ; Patrie d'un chanteur qui n'en voulait pas ! 7. De radoub à Brest ;

Langue celtique – 8. Aller et retour ; Monnaie d'Amérique du Sud ; Monnaie de l'ancienne Afrique française – 9. Futur gradé ; École de commerce de renom – 10. Les Bretons en sont de talentueux.

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 210

Horizontalement : 1. NORMANDIES – 2. EFFICIENTE – 3. OF (*Ouest-France*) ; TERNES – 4. FRÉJUS ; OLA – 5. AIGÛE ; PM (*post meridiem*) – 6. ST (*Saint*) ; GLU ; BUE – 7. COLBERT (Jean-Baptiste) – 8. PNEU ; AIR – 9. SÉE (Henri) ; ÉBLÉ (Jean-Baptiste) – 10. TU ; TUPOLEV (Andreï) – 11. EST ; GENÈSE.

Verticalement : 1. NÉOFASCISTE – 2. OFFRIT ; EUS – 3. RF (*République française*) ; EG (*exempli gratia*) ; CPE – 4. MI ; JUGON – 5. ACTUELLE ; UG – 6. NIÉS ; UBU ; PÉ – 7. DER ; ÉON (Charles de Beaumont, chevalier d') – 8. INNOMBRABLE – 9. ÉTEL ; UTILES – 10. SÉSAME ; RÊVE.

Festoù-noz

Vendredi 16 mai
Lorient (56)

Salle Cosmao-Dumanoir
Fest-noz ar Yaouankiz
Org. Ken Ober

Samedi 17 mai
Nantes (44)

Place Royale à 18 h 45
Fest-noz de la Saint-Yves
Org. Comité des fêtes de Nantes

○

La Chapelle-sur-Erdre (44)

À l'espace culturel Capellia, 20 h 30.
Fest-noz 7 €
avec Kendirvi, Startijenn, etc.
Org. Rakvlaz

○

Saint-Nazaire (44)

À la base sous marine
à partir de 20 h 30
Fest-noz de la Saint-Yves.
Entrée gratuite
avec Christophe & Gweltas,
Tosser tad ha mab, etc.
Restauration sur place : crêpes, cidre
Org. Cercle celtique de Saint-Nazaire

●

Samedi 24 mai
Bréal-sous-Montfort (35)

Centre culturel Brocéliande à 18 h
Fest-noz (6 €) avec les frères Morvan,
Kendirvi, Tabalao, etc.
Restauration sur place
Org. Diwan Bro-Roazhon



Kendirvi

○

Pornic (44)

Salle de Sainte-Marie à 20 h 30
Fest-noz de la Saint-Yves. 6 €
avec Jacal et Jad'Hisce, etc.
Org. Atelier de danses celtiques
et traditionnelles

○

Saint-Nazaire (44)

Salle Jacques-Brel à partir de 20 h 30
Fest-noz avec Molard-Berthou,
Bour-Bodros, etc.
Org. association Ravinala
(aide humanitaire à Madagascar)

○

Hennebont (56)

Centre socioculturel
Fest-noz
Org. Hiziv

Conférences

Mercredi 14 mai
Rennes (35)

À l'hôtel Mercure-Colombier
De 18 h à 19 h
Conférence-débat avec Yann Le Meur,
Alain Guengant et Eric Julia, sur
Les ressources des collectivités locales
Inscription avant le 6 mai à
rennes@ressources-consultants.fr

Judi 15 mai
Bains-sur-Oust (35)

À la mairie, à 20 h 30
Jean-Jacques Monnier animera
Une conférence-débat,
organisée par le Poellgor Gouel Ballon,
sur le thème :
Résistance et conscience bretonne

Mardi 20 mai
Brest (29)

À la Maison de l'Europe à 18 h
16, rue de l'Harteloire
Rencontre en breton avec Divskouarn
Sur le thème :
Brezhoneg ha bugaligoù

Mercredi 21 mai
Nantes (44)

À l'espace Jacques-Demy,
salle Jules-Vallès
24, quai de la Fosse, à 20 h 30, entrée : 3 €
Jean-Christophe Cassard, historien,
donnera une conférence sur le sujet :
**La vie des saints bretons, une source
pour l'histoire ?**

Stages de breton

**Kamp etrekeltiek ar vrezhonegerion
(KEAV) propose deux semaines
de stage** du 6 au 12 juillet et
du 13 au 19 juillet

à l'école d'agriculture du Nivot
à Lopereg (près de Brasparzh (29).

Le breton est la seule langue utilisée
pendant ces deux semaines.

En complément des cours,
les stagiaires peuvent suivre diverses
activités : conférences, chants,
échanges avec les gens du pays,
promenades, veillées... Une façon de
progresser très rapidement en utili-
sant le breton en toutes occasions.

Pour ceux qui désirent approfondir
leurs connaissances du breton par
le théâtre et l'imagination, une série
de leçons sur le jeu du théâtre sera
proposée (la 1^{re} semaine,
du 6 au 12 juillet) et une autre série de
leçons sur l'utilisation de la vidéo
(2^e semaine, du 13 au 19 juillet).

L'inscription à KEAV implique un mini-
mum de connaissance du breton :
l'équivalent de deux bonnes années
d'études assidues.

*Le stage est agréé
par la Formation continue.*

Renseignements :
KEAV, 22 hent Mouliouen
29000 KEMPER.
Tél. 02 98 95 59 31
ou keav@wanadoo.fr

Du 30 juin au 5 juillet

Bevañ e brezhoneg
organise **un séjour linguistique
en breton dans le Léon.**

Prix du séjour : 280 €
(180 € pour les étudiants
et chômeurs)

Renseignements : Ti ar Vro Bro Leon
02 98 83 30 41 ou 06 08 24 80 26

PETITES ANNONCES

Le Peuple breton *publie sous cette
rubrique des petites annonces. Le texte doit
ne pas excéder 5 lignes de 50 signes et être
accompagné d'un chèque de 11,95 €. Ces
annonces sont à adresser
à la rédaction (BP 1, 29850 Gouesnou).*

Aidez Le Peuple breton : abonnez-vous

Prénom et nom _____

Adresse _____



11 numéros par an (dont deux spéciaux) : 35 €
Tarif de soutien : plus de 40 €
Étranger : tarifs sur demande
Chômeurs, étudiants : 50 % de réduction

Ci-joint règlement par chèque à l'ordre du *Peuple breton*
Administration : 9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Vos questions

Nos réponses

« Posez une question au journal : nous essaierons de vous répondre. Mais... ne soyez pas impatient, le nombre et la complexité des problèmes soulevés nous contraignent parfois à différer notre réponse. »

La rédaction du *Peuple breton*

Question 70

En mars dernier, vous avez oublié de signaler les deux pièces de titre du *Peuple breton* de Joseph Martray. Par ailleurs, je voudrais savoir combien de numéros a connu la revue *Mein Harz* et la date de la parution du dernier numéro du *Pobl Vreizh*.

Réponse

En fait, nous n'avons rien oublié, car la revue à laquelle vous faites allusion n'a de commun avec l'actuel *Peuple breton* que son intitulé. Elle avait d'ailleurs cessé de paraître plusieurs années avant 1964, date

de la naissance du PB, journal de l'UDB.

Par ailleurs, *Mein Harz* (jalons), revue théorique de l'UDB, parut jusqu'en 1979. Son dernier numéro (6) était consacré aux rapports entre socialisme et autonomie...

Enfin, *Pobl Vreizh*, qui fut le mensuel entièrement en breton que l'UDB créa en janvier 1970, était un journal autonome par rapport au PB et il a connu 140 numéros. Il a cessé de paraître en mai 1982, lors des grandes difficultés internes rencontrées à cette époque par l'UDB, et non, comme on l'a parfois écrit, en 1983. Son dernier directeur fut Fañch Morvannou.



Jeu de mai

Ce mois-ci deux ouvrages d'histoire

Nous vous proposons comme lots de notre jeu deux ouvrages d'histoire passionnants parus aux éditions Yoran embanner. L'un, concernant l'Écosse, est une biographie de Bonnie Prince Charlie, le dernier des Stuarts. L'autre concerne l'Amérique et la Bretagne,

puisque c'est la biographie du Colonel Armand de la Rouërie, qui se battit pour l'indépendance américaine avant de prendre la tête de chouans bretons. Si vous avez une préférence en cas de gain, n'hésitez pas à la mentionner sur votre bulletin de participation et nous essaierons, dans la mesure du possible, de vous donner satisfaction.

Comme d'habitude, pour participer au tirage au sort qui attribuera ces lots, il suffit de nous adresser avant la fin du mois (le cachet de la poste faisant foi) sur papier libre : vos nom, prénom (**obligatoire**) et adresse. Une seule participation par personne et une seule adresse à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1 - 29850 Gouesnou.**

ERRATUM

Dans le dernier PB, page 9, nous faisons dire à Jean-Jacques Monnier que c'était « la question de la succession de Gilbert Le Bris, et l'usure d'un long pouvoir municipal, qui expliquent la chute de la gauche à Quimperlé. » C'est, bien sûr, Concarneau qu'il fallait lire.

Mais nos lecteurs cornouaillais (et autres...) avaient rectifié d'eux-mêmes.

Résultats du jeu du PB de mars

Dix lecteurs ont gagné une des pochettes de cent timbres de collection mises en jeu au mois de mars.

Ce sont : Annie, de Saint-Brieuc (22) ; Raymond, de Rosporden (29) ; André, de Saint-Malo (35) ; Iwan, de Rennes (35) ; Paul, de La Baule (44) ; Erwan, de Saint-Nazaire (44) ; Laurence, du Faouët (56) ; Bruno, de Guisriff (56) ; Aline, d'Alberville (73) ; Josiane, de Villeneuve-Saint-Georges (94). Ces gagnants ont reçu leur lot courant avril.

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH

Mensuel (44^e année)

Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU

Tél. 02.98.64.53.77

Fax 02.98.37.91.74

Directeur de la publication :

Robert Pédron

Rédacteur en chef :

Ronan Leprohon

Rédacteur-adjoint :

Jean-Jacques Monnier

Secrétaire de rédaction :

Jean-Claude Le Gouaille

Responsable calendrier :

Christian Pierre

Responsables de rubriques :

Herve ar Gall, Paol ar Meur, Alain Cedelle, Philippe Cousin, Yann Fiévet, Patrig Gouedig, Iffig, Yves Jardin, Herve Lannuzel, Yvon Le Bras, Pierre Morvan, Nono, Ronan Pagan, Morgan Tremel.

Correspondants :

Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens

Pour la Belgique : Dirk Basyn

En Catalogne : Philippe Liria

En Corse : Fabiana Giovannini

En Occitanie : Gérard Tautil

Critiques de disques :

Bretagne : Pierre Morvan

Celtie : Philippe Cousin

Pays Basque : Alain Hervochon

Critiques de livres :

Jean-Jacques Monnier,

19 Penn ar Pave – 22300 Lannion

Livres en breton :

Herve Lannuzel

27 boulevard Laënnec – 35000 Rennes

Responsable publicité :

Ronan Leprohon, au journal

Editeur :

Presses populaires de Bretagne

CPPAP : 0707 G 86914

Impression et routage :

Cloître imprimeurs à 29800 Saint-Thonan



Abonnements, administration :

9, rue Pinot-Duclos

22000 SAINT-BRIEUC

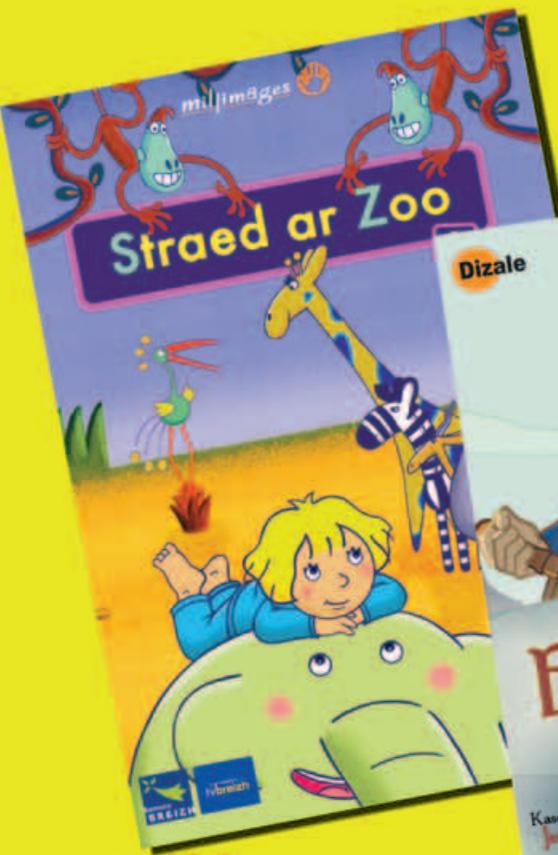
Dépôt légal : N° 2448

LE PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

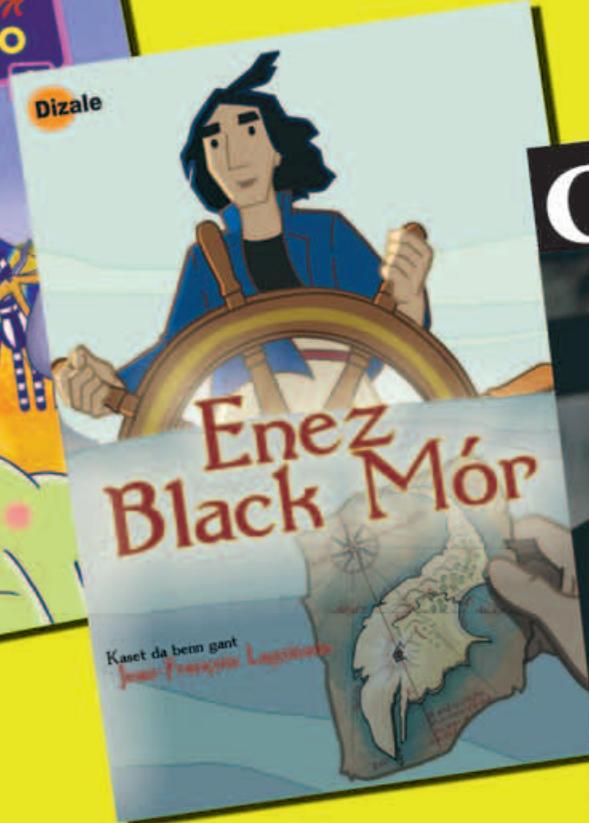
L'accueil et le secrétariat du *Peuple breton* à notre local de Saint-Brieuc sont assurés par Maiwenn aux horaires suivants : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, les mardis et jeudis. Le téléphone-fax-répondeur : 02 96 61 54 11. Le mail de l'administration : peuple.breton@orange.fr.

pladennoù DVD

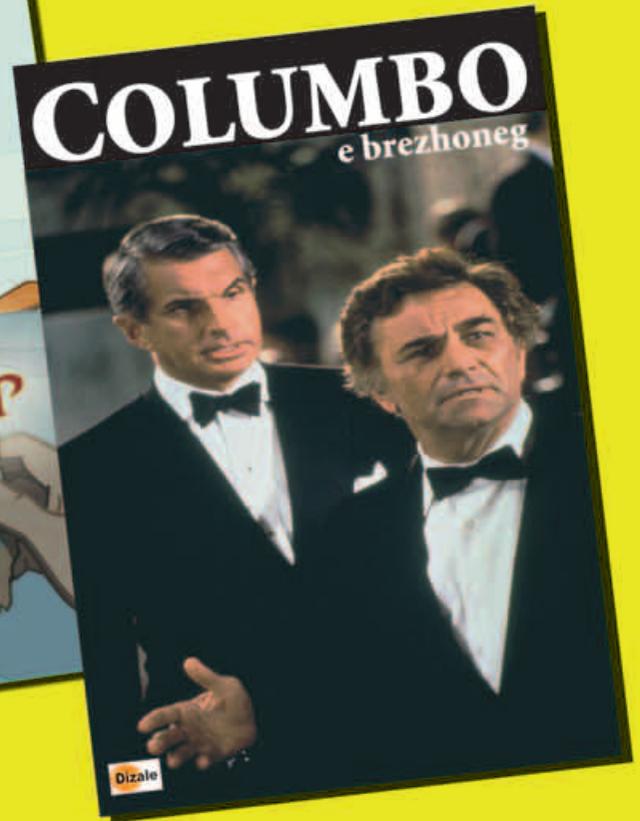
Dizale



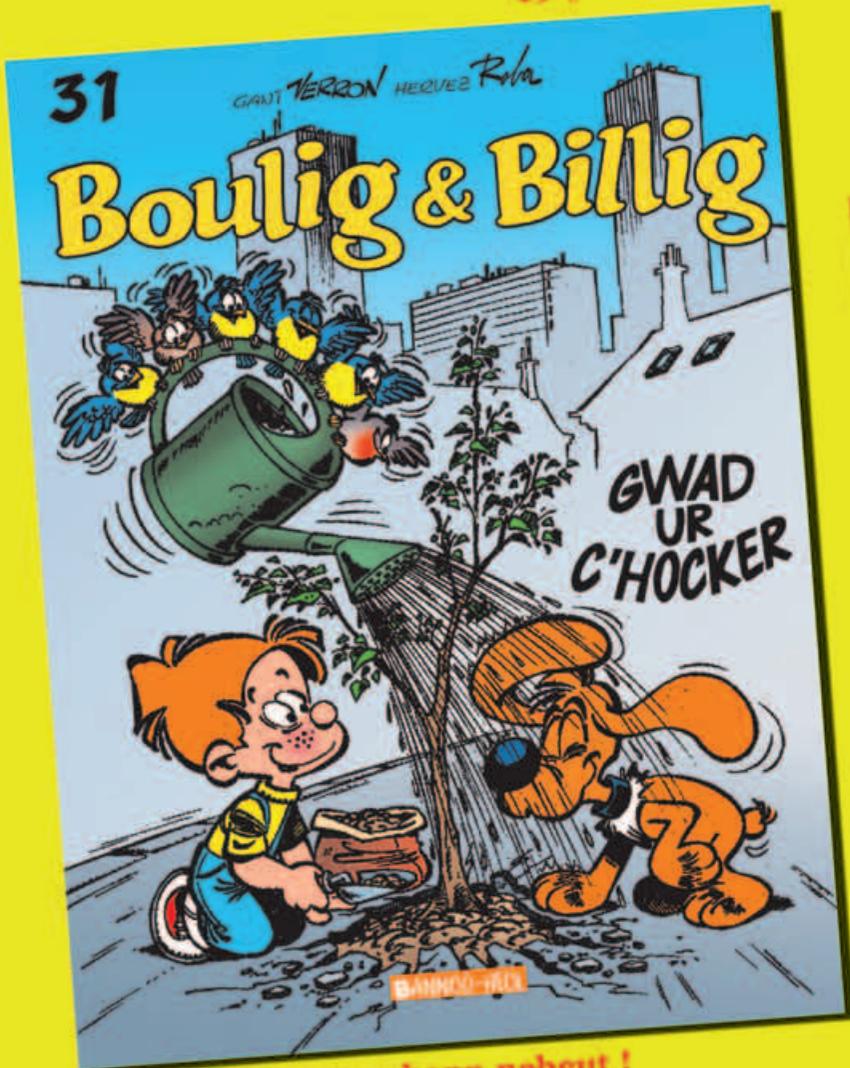
19 €



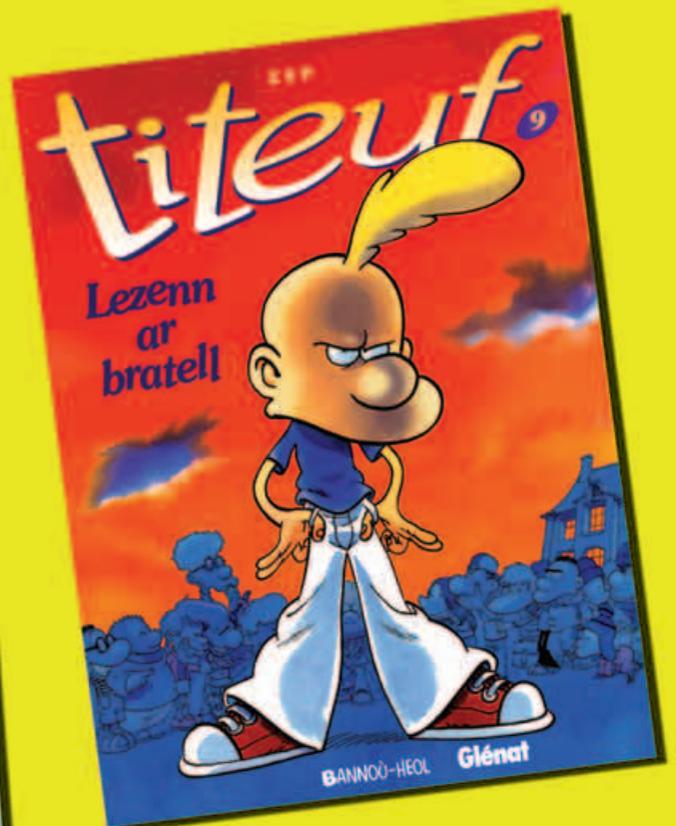
19 €



29 €



BANNOÙ-HEOL



9,40 €

da zont er-maez a-benn nebeut !

BANNOÙ-HEOL ☎ 06 08 88 57 55 - 🌐 b-heol.com



Égalité femmes-hommes

2^e Biennale les 23 et 24 mai Parc Expo de St-Brieuc

Entrée libre et gratuite

Vendredi 23 mai de 9h30 à 21h00 et samedi 24 mai de 9h30 à 18h00

Au programme : animations, expos, débats, jeux, films et documentaires, théâtre-forum, ateliers de formation, rencontres d'auteurs...

Petit aperçu de ce qui vous attend : l'exposition "Femmes en Résistance" de Pierre-Yves Ginot, la projection de Persépolis, des rencontres avec Gisèle Halimi et Jean-Pierre Guéno...



Femmes-Hommes
Tous égaux,
allez Go !



Retrouvez toutes les infos sur

www.bretagne-egalite.fr



territoire • économie • formation • lycée • transport • environnement & tourisme • culture & sport • solidarité • europe